

# Rapport d'activités 2020





# Le mot du président

Informer Sensibiliser Conseiller Former

Madame, Monsieur,

Malgré un contexte sanitaire peu propice, le CAUE a assuré la continuité de ses services tout au long de l'année en maintenant le lien avec les particuliers, les élus, les enseignants, les scolaires et les professionnels qui constituent ses publics. L'année 2020 a été, en outre, une année d'anticipation sur deux axes essentiels :

Le CAUE a initié une démarche de réflexion autour du positionnement de la structure et ses relations avec les acteurs du territoire. Dans ce cadre, une enquête a été lancée auprès des collectivités afin de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins. 85 élus à différentes échelles (mairies et intercommunalités) nous ont répondu via un questionnaire et/ou lors de 20 entretiens en face à face. Nous les en remercions vivement et saluons le travail de notre enquêtrice-stagiaire, Julie Thomas, alors étudiante à l'école des Sciences politiques de Toulouse. Les résultats obtenus nous permettront de faire évoluer et d'adapter notre action aux besoins des élus dans le respect de la loi sur l'architecture de 1977 qui régit les CAUE et fixe leurs missions.

Autre grand dossier : le devenir de l'Espace Info-Energie porté par le CAUE depuis 2004 suite à l'annonce par l'ADEME de l'arrêt du financement des Espaces Info-Energie fin 2020 en Occitanie. Très attaché à la pérennité de ce service, le CAUE a mené tout au long de l'année des discussions avec ses partenaires afin d'aboutir à une solution. En association avec le Conseil départemental, le CAUE a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région visant à la création de « guichets uniques de la rénovation énergétique des logements privés » et a vu sa candidature retenue. Le territoire audois est désormais couvert depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par 3 opérateurs : le Grand Narbonne sur ses 37 communes ; Carcassonne Agglo sur ses 84 communes ; le CAUE et le Conseil départemental sur les 313 communes restantes représentant 7 EPCIs. Cette heureuse issue permet de maintenir au sein du CAUE cette précieuse mission de conseil sur la rénovation énergétique.

Le CAUE a bien sûr continué d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement, avec une attention particulière pour les nouveaux élus et pour les communes sinistrées par les inondations de 2018 avec une réflexion portée sur des aménagements résilients. L'équipe a par ailleurs réussi à maintenir certaines de ses actions de sensibilisation, notamment lors des Enfants du Patrimoine et des Journées Nationales de l'Architecture et a innové en lançant une collecte photographique des intérieurs confinés audois sur les réseaux sociaux. Les mesures barrières ne doivent pas nous empêcher d'avancer ensemble. Continuons de construire et de fortifier un cadre de vie qui réponde sur notre territoire aux aspirations de chacune et de chacun d'entre nous.

Michel Cornuet

# Sommaire

<b>Page 5</b>	<b>Les missions du CAUE</b>
<b>Page 6</b>	<b>Le conseil d'administration</b>
<b>Page 7</b>	<b>le réseau</b>
<b>Page 8</b>	<b>Les partenaires</b>
<b>Page 10</b>	<b>L'enquête « élus »</b>
<b>Page 12</b>	<b>Les adhérents</b>
<b>Page 13</b>	<b>Le bilan financier</b>
<b>Page 14</b>	<b>Le conseil aux collectivités</b>
<b>Page 28</b>	<b>L'Acte II Pays Cathare</b>
<b>Page 30</b>	<b>L'accompagnement post-inondations</b>
<b>Page 34</b>	<b>Le conseil aux particuliers</b>
<b>Page 38</b>	<b>La mission énergie</b>
<b>Page 41</b>	<b>La sensibilisation du public</b>
<b>Page 49</b>	<b>La vie du CAUE</b>
<b>Page 50</b>	<b>L'équipe</b>

Photos de couverture :

#monintérieurconfiné ©Alice Murillo, photographe / [www.alicemurillo.fr](http://www.alicemurillo.fr)

# Les missions du CAUE

Conseiller Former Informer Sensibiliser

## Les fondements du CAUE

«Le CAUE a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation [...]. Son financement est assuré par une taxe sur les surfaces bâties, par les contributions de l'État et des collectivités territoriales, et les cotisations des adhérents».

Extrait de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

## Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Le CAUE de l'Aude est un organisme d'intérêt public. Créé par la Loi sur l'Architecture, il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement.

Mis en place dans l'Aude par le Conseil Général en 1979, c'est un organisme départemental participant à la solidarité entre les collectivités territoriales.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

## Les missions d'un CAUE

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE. Tout acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. A tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique. Le CAUE est engagé dans des enjeux tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des

ressources naturelles, ou encore la limitation de la consommation d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

## Architecture

Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit son importance et sa destination. Favoriser une insertion des constructions en dialogue avec leur environnement bâti ou naturel. Défendre la valeur d'usage des lieux comme un fondement de la qualité architecturale.

## Urbanisme

Favoriser une approche durable, globale et équilibrée de l'aménagement du territoire : ville et campagne, centre et périphérie, habitat, activité et loisir. Promouvoir les opérations innovantes qui placent l'environnement au cœur de leur développement.

## Environnement

Analyser l'identité paysagère d'un territoire afin de promouvoir la cohérence des aménagements. Définir des principes de gestion des paysages permettant à chacun d'être acteur de son environnement afin de valoriser le cadre de vie de tous. Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans tout acte d'aménagement ou de construction.

Il est à noter que le CAUE de l'Aude a fait le choix de placer la question de l'énergie au cœur de ses conseils depuis 2004.

# Le Conseil d'Administration

## 6 Représentants des Collectivités Locales

Michel CORNUET – Président	Conseiller municipal à Carcassonne (>06/2020)
Francis BELS – Vice-Président	Maire de Roquefère
Serge GRILLERES – Vice-Président	Maire de Laurac (>06/2020)
Évelyne GUILHEM – Trésorière	Adjointe au Maire de Castelnaudary
Marie BAT	Maire de Bages (>06/2020)
Geneviève FOURNIL	Adjointe au Maire de Laure-Minervois

## 3 Représentants de l'Etat

François BRETON	Architecte des Bâtiments de France
Vincent CLIGNIEZ	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Claudie FRANÇOIS GALLIN	Services Départementaux de la Scolarité de l'Aude

## 2 Personnes qualifiées

Chantal ALIBERT	Professeure d'Histoire
Christophe JAUNEAU	Office National des Forêts, agence départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

## 4 Représentants des professions concernées

Alain CATHALA	Ordre des Architectes
Renée ASTRUC	Union Nationale des Syndicats d'Architectes
Roser GINJAUME GRATACOS	Association Régionale LR de la Fédération Française du Paysage
Jean-Michel MARTIN	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aude (C.A.P.E.B.)

## 6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Arnaud ARIBAUD	Chambre d'Agriculture
Pierre CASTERAS	H & D Méditerranée
Yoann FOUCHER	Société Française des Urbanistes
Jacques GALANTUS	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Arnaud TOURNIER	Syndicat audois d'énergies (SYADEN)
Christian MAGRO	Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et Rivières (S.M.M.A.R.)

## 1 Représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Christophe DUMONTIER  
(Suppléante : Juliette CARRE)

# Le réseau

Un réseau national, une organisation régionale

Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faires.

## La Fédération Nationale

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents.

La Fédération est un lieu d'échange, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

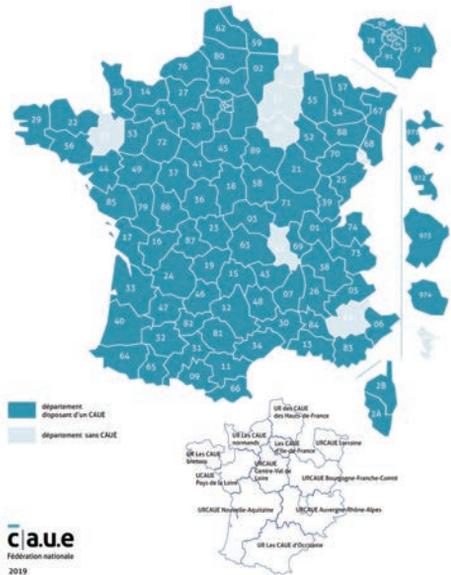
Yasmina Aboumajd, directrice du CAUE de l'Aude, est membre de la Conférence Technique Permanente (CTP). Cette instance composée de directeurs élus par région est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE.

Michel Cornuet, président du CAUE de l'Aude, est également vice-président de la Fédération Nationale des CAUE et vice-président de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie

## L'Union régionale Les CAUE d'Occitanie

Le CAUE de l'Aude est adhérent à l'Union Régionale les CAUE d'Occitanie qui comptabilisait en 2020 onze CAUE sur les treize existants en Occitanie (les CAUE de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales l'intégreront en 2021). L'Union régionale a pour principales finalités de valoriser le travail des CAUE, de favoriser leur mutualisation autour de projets communs ainsi que de coordonner l'action des CAUE membres dans l'accompagnement des politiques publiques régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Elle est basée à Toulouse.

LES 93 CAUE ET LES GROUPEMENTS RÉGIONAUX DE CAUE EN 2019



Le CAUE de l'Aude a contribué au « CycleE » avec une intervention de Juliette Carré à propos du chantier participatif « Des grimpantes dans la rue » à St Michel de Lanès. Objectif du CycleE : témoigner de la façon dont les CAUE se sont emparés du « E » de leur sigle pour devenir des acteurs reconnus dans ce domaine, et ouvrir un débat public sur les enjeux de l'environnement de demain.

# Les partenaires

à l'échelle régionale, départementale, intercommunale, communale

Conscient de l'intérêt de travailler collectivement pour porter les valeurs qui le fondent, le CAUE de l'Aude s'ouvre chaque année davantage à des partenariats. En 2020, toutes les actions du CAUE ont été menées de façon partenariale sur l'ensemble du territoire régional et départemental.

## En région Occitanie

Le CAUE est partenaire de la DREAL pour l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP). Il a un partenariat annuel avec la DRAC pour le Mois de l'Architecture et les Journées Nationales de l'Architecture. Il travaille avec la Région à la mise en œuvre de politiques publiques (contrats bourg-centre, AMI Friches, Guichets uniques de la rénovation énergétique, etc.).

## Dans l'Aude

Le CAUE travaille au long cours avec le Département et sollicite par ailleurs un grand nombre d'acteurs locaux.

## Avec le Département

Le CAUE est partenaire du Département dans le cadre de la Mission Acte II, du concours Aude Fleurie et de la candidature Unesco. En lien avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), le CAUE a œuvré courant 2020 à la mise en place du dispositif Mon Coach Eco-Logis. Les conseillers énergie ont délivré des conseils aux particuliers sur l'auto-consommation solaire photovoltaïque.

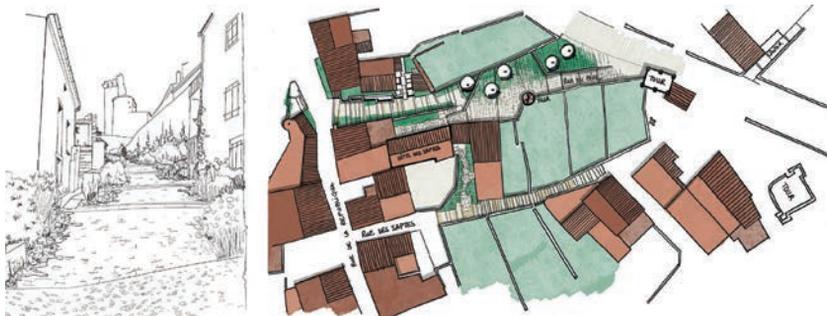
lors du Forum départemental Accel'Air, dans sa version digitale. Par ailleurs, le CAUE a travaillé avec le SMMAR dans le cadre de l'accompagnement des communes post-inondations et du workshop étudiant « (Ré) inventer de nouvelles manières de vivre avec le risque inondation ».

## Avec les représentants de l'État

En 2020, le CAUE s'est associé à la DDTM pour l'accompagnement des communes post-inondations. Il a travaillé en partenariat avec l'UDAP sur de nombreux sujets (valorisation des cœurs de villages lors des « Enfants du Patrimoine » notamment). Le CAUE participe à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) par le biais de la Commission Locale de la Cohésion des Territoires.

## Avec les intercommunalités et le PETR Lauragais

En 2020, le CAUE a été partenaire de Carcassonne Agglo, du Grand Narbonne, des Communautés de communes des Pyrénées Audoises et de la Montagne noire,



Extrait de l'étude de programmation paysagère par Tout est Paysage + Cetur pour Saissac dans le cadre de la mission Acte II accompagnée par le CAUE.

du PETR Lauragais pour des assistances aux particuliers et des animations (soirées de la thermographie, soirées de sensibilisation,...) réalisées hors périodes de confinement. Des sujets importants tels les cœurs de village, la réhabilitation du bâti ancien, le risque inondation, la végétalisation des espaces publics, la rénovation énergétique des logements, ont fait l'objet de partenariats avec les Agglomérations. L'EIE a aussi mené des assistances aux particuliers au PréAU dans le cadre d'une convention avec Carcassonne Agglomération. En outre, le CAUE a organisé pour les techniciens référents en urbanisme du Grand Narbonne des visites d'espaces publics et une rencontre avec leurs homologues du Grand Figeac, en partenariat avec le CAUE du Lot.

## Avec les communes

En 2020, le CAUE a été partenaire de la ville de Bram pour les assistances en lien avec l'Opération façade. La ville de Castelnaudary a accueilli les permanences du CAUE en début d'année. Des ateliers scolaires de sensibilisation au patrimoine « Regardons nos villages » ont été réalisés avec les communes de Belpech, Caunes-Minervois, Cazalrenoux, Coursan, Sigean



Les étudiants en architecture et paysage rencontrent les habitants de Villegailhenc, salle de la mairie, pour débattre des aménagements post-inondations.

et Talairan. Les communes de Saint-Hilaire et Villegailhenc ont accueilli le workshop étudiant « (Ré)inventer de nouvelles manières de vivre avec le risque inondation » et enrichi la réflexion des participants.

## Avec les associations

L'ADIL11 a été partenaire pour l'appui technique aux communes sinistrées. En 2020, le CAUE a noué un partenariat avec le Groupe de Recherche et d'animation photographique (GRAPh) dans le cadre du Festival de la photographie sociale *Fictions documentaires*.

## Avec le milieu universitaire

2020 a été marquée par un partenariat avec les écoles d'architecture et de paysage ENSA Montpellier et ENSAP Bordeaux pour la réalisation du workshop étudiant « (Ré) inventer de nouvelles manières de vivre avec le risque inondation ». Un partenariat a par ailleurs été noué avec l'Ecole de Chaillot pour la retransmission d'un cycle de conférences en lien avec la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

## Avec les médias

Le CAUE a réalisé 5 émissions radiophoniques dans le cadre du Mag' de l'Environnement diffusées sur RCF Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette, Contact FM et Radio Lengua d'Oc. Il a produit 9 chroniques « Habiter Aujourd'hui » publiées par Les Journaux du Midi sur les thèmes du cadre de vie et de la rénovation énergétique.

## Avec les enseignants

Le CAUE a travaillé avec le rectorat de l'Académie de Montpellier à la construction d'un projet territorial d'actions jeune public pour une mise en œuvre à partir de 2021.

# L'enquête auprès des élus

Le CAUE a initié une démarche de réflexion autour du positionnement de la structure et ses relations avec les acteurs du territoire. Dans ce cadre, une enquête a été lancée auprès des collectivités afin de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins. Extraits.

## Publics concernés et méthode

Le questionnaire a été adressé aux 433 communes du territoire. Le questionnaire pouvait être rempli par le maire, par un membre du conseil municipal ou par un agent.

Outre le questionnaire, des entretiens ont été réalisés en face à face :

> 10 entretiens avec les maires de communes audoises de tailles, d'intercommunalités et de caractéristiques territoriales différentes.

> 9 entretiens avec des agents de toutes les intercommunalités ayant leur siège dans l'Aude, à l'exception du Lézignanais, et 2 vice-présidents d'intercommunalité.

## Les 3 objectifs de l'enquête

**1°** Perception actuelle du CAUE et de ses missions par les élus :

Quelles connaissances les élus ont-ils du CAUE de l'Aude et de ses missions ? Est-ce que l'ensemble des élus connaît l'existence du CAUE ? Est-ce que les élus comprennent les missions et le périmètre d'action du CAUE ?

**2°** Besoins actuels et futurs des élus :

Quels sont les besoins présents et futurs des élus de l'Aude ?

**3°** Pistes d'évolution de l'action du CAUE :

Quelles attentes les élus ont-ils vis-à-vis du CAUE de l'Aude ? Est-ce qu'ils sont satisfaits des actions du CAUE ? Est-ce que cela correspond à leurs attentes ? Qu'est-ce qu'ils pourraient attendre de plus de la part du CAUE ?

## 85 répondants, soit 20% des communes

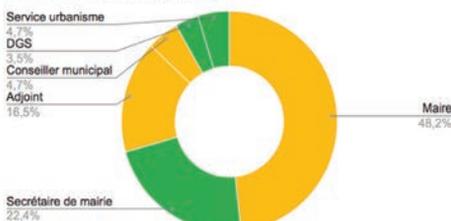
85 réponses obtenues au questionnaire, soit 20% des 433 communes de l'Aude.

## Qui a rempli le questionnaire ?

Les réponses nous ont été apportées :

- par les élus à 70%
- par les agents à 30% (dont une majorité de secrétaires de mairie)

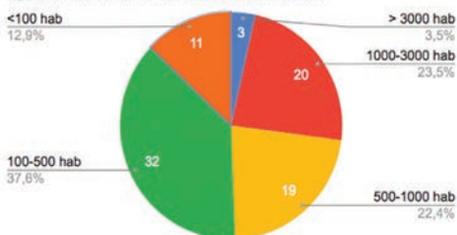
Fonctions des répondants



## Quelles communes ont répondu ?

Ce sont les communes entre 1000 et 3000 habitants qui nous ont le plus répondu, suivies par celles entre 100 et 500 habitants. A l'inverse, les communes de moins de 100 habitants nous ont le moins répondu. On peut faire l'hypothèse que les communes les plus petites peuvent ne pas se sentir concernées du fait de leur manque de moyens. Pourtant, il est ressorti des entretiens que les petites communes semblent avoir davantage besoin du CAUE que les plus grandes, en raison de leur manque de compétences et de structuration en interne.

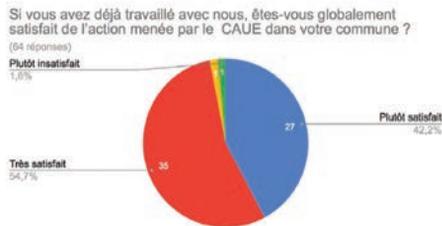
Quelle est la taille de votre commune ?



### Satisfaction et perception globale par les répondants

Les résultats montrent que les répondants sont majoritairement « très satisfaits » et « plutôt satisfaits » des actions menées avec le CAUE dans leur commune.

Ils ont aussi, globalement, une bonne perception du CAUE. Cela correspond à ce qui est ressorti des entretiens. Les collectivités trouvent l'action du CAUE « intéressante », « importante » ou encore « légitime ».



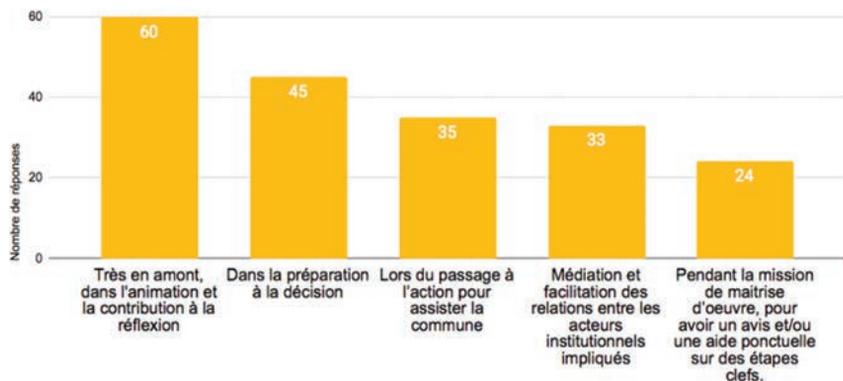
### Le type d'accompagnement attendu

L'idée qui émerge est que les communes ont des attentes et des besoins différents, ce qui appelle un travail « sur-mesure ». Chez certains enquêtés, il apparaît que la co-construction de projets leur semble intéressante (39%), mais, manquant de temps, la restitution d'étude par un conseiller se trouve plus adaptée à leurs attentes (31%).

Les répondants ont bien saisi que l'amont, la phase de réflexion antérieure aux projets, était le moment privilégié du recours au CAUE, puisque c'est l'option qui a été la plus sélectionnée. Toutefois, l'ensemble des phases d'un projet ont été sélectionnées de façon assez fréquente par les répondants (de la moitié à un tiers des réponses), ce qui implique que le CAUE a un rôle à jouer tout au long des étapes d'un projet d'aménagement.

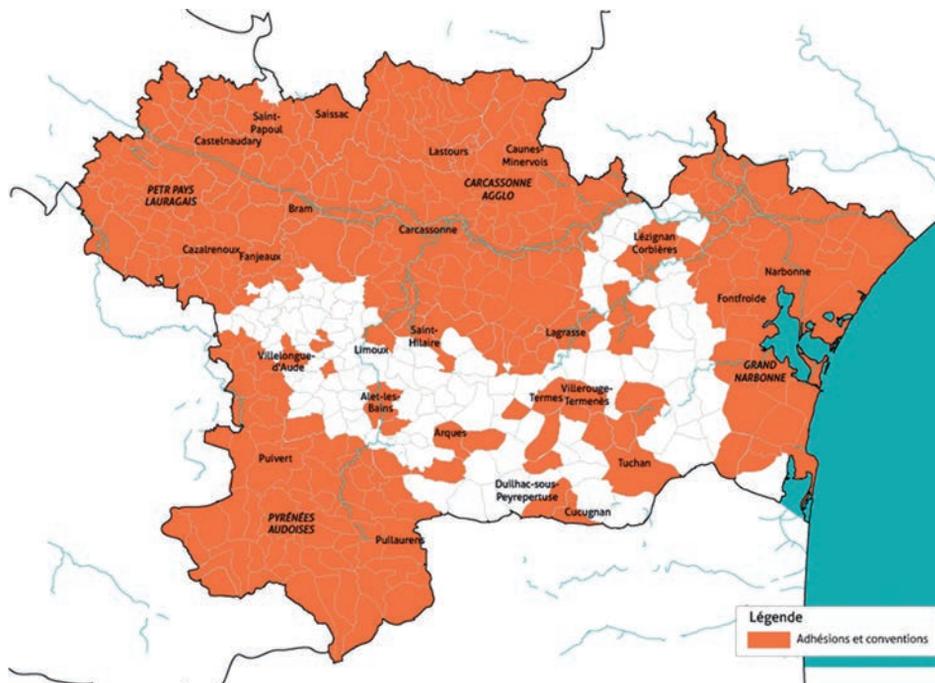
Au vu des besoins exprimés par les enquêtés en matière d'information sur l'actualité et les missions, le CAUE proposera aux élus courant 2021 une Newsletter dédiée. Première étape d'une stratégie visant à mieux répondre aux attentes et à anticiper sur les évolutions futures des besoins des communes.

A quel(s) stade(s) de votre démarche d'aménagement l'intervention du CAUE est-elle ou serait-elle surtout utile ?  
Question fermée (83 réponses)



# Les adhérents et partenaires

Communes, intercommunalités, associations, territoires...



Les communes et territoires adhérents ou conventionnés et les associations.

## Communes adhérentes

(hors communautés de communes adhérentes)

Albas, Albières, Arzens, Belpech, Bram, Carlipa, Cascastel des Corbières, Castelnaudary, Conilhac des Corbières, Cruscades, Cucugnan, La Digne d'Amont, Duilhac sous Peyrepertuse, Fabrezan, Fanjeaux, Fendeille, Festes et Saint André, Feuilla, Homps, Issel, La Fajolle, La Pomarède, Labastide d'Anjou, Laderan sur Lauquet, Laroque de Fa, Lézignan-Corbières, Luc sur Aude, Massac, Molandier, Montferrand, Moussoulens, Ornaisons, Palairac, Pauligne, Payra sur l'Hers, Pexiora, Pieusse, Plavilla, Quintillan, Rennes le Château, Ribaute, Ribouisse, Rieux en Val, Saint Couat d'Aude, Saint Hilaire, Saint Martin Lalande, Saint

Laurent de la Cabrerisse, Salza, Sougraigne, Soupeux, Termes, Verdun Lauragais, Villasavary, Villeneuve la Comptal, Villerouge Termenès, Villesiclé.

## Communautés de communes adhérentes

Agglomération du Grand Narbonne, Carcassonne Agglomération, Communauté de communes de la Montagne noire

## Communes et territoires conventionnés

Bram, Castelnaudary, Communauté de communes des Pyrénées Audoises, Pays carcassonnais

## Associations adhérentes

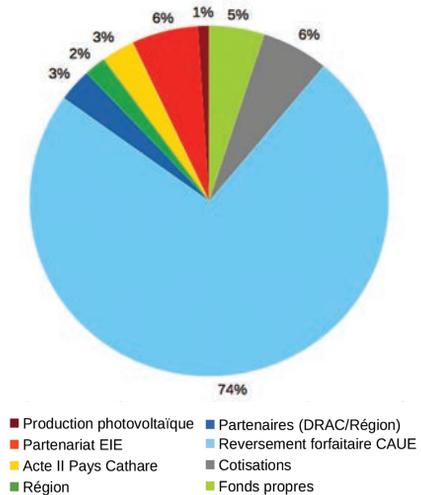
Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, SMMAR

## La Taxe d'aménagement (TA), premier produit du CAUE

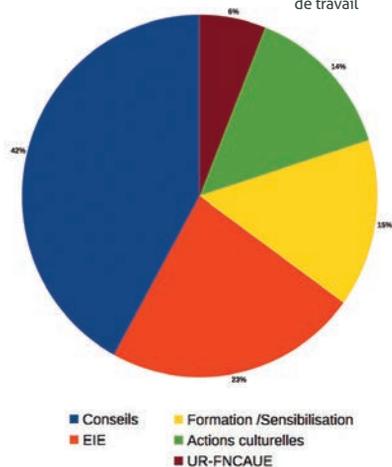
Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenait d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Département. Ce dispositif a été modifié au profit d'une taxe d'aménagement « instituée par délibération du Conseil Général [...] en vue de financer, d'une part, la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles [...], et d'autre part, les dépenses des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi N°2010-1658 du 29 décembre 2010 de Finances rectificatives pour 2010).

Depuis cette date, le Département de l'Aude reverse au CAUE un montant forfaitaire annuel, issu de la taxe d'aménagement. Celui-ci assure la majorité du financement du CAUE. Viennent en complément les apports des partenaires de l'Espace Info-énergie (Europe, ADEME) en lien avec ses missions spécifiques, les cotisations volontaires des collectivités ainsi que, dans la mesure des disponibilités, de l'utilisation des fonds propres du CAUE dont la destination est toujours attachée aux missions dévolues à notre structure. À cela vient s'ajouter une petite part (1%) liée à la vente d'électricité produite par la toiture photovoltaïque de la MAE dont la mise en place a été financée par le CAUE.

### Recettes



### Production % du temps de travail





**83**  
collectivités  
accompagnées  
en 2020

## Le CAUE propose son expertise et ses conseils aux collectivités

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses recommandations sur une connaissance argumentée du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Chaque fois qu'il est sollicité, le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

### La rédaction de « fiches-conseil »...

Sur sollicitation des communes porteuses de projets, les chargés d'étude réalisent une visite de terrain en compagnie des élus. L'architecte et/ou paysagiste-conseiller rédige ensuite une fiche-conseil qui permet au maître d'ouvrage d'apprécier la faisabilité des travaux envisagés et de juger de leur opportunité.

Ni soumises aux tutelles locales ni impliquées dans la maîtrise d'œuvre, les recommandations de la fiche-conseil permettent aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

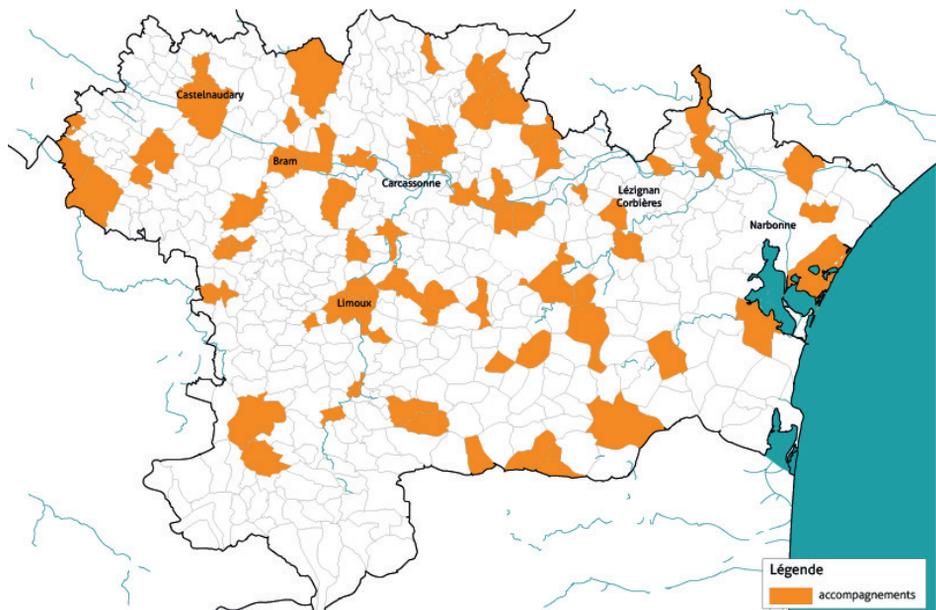
### ... pour aider à qualifier la commande

Le CAUE met en œuvre des méthodes et des analyses qui permettent aux maîtres d'ouvrages de définir leurs objectifs et de qualifier leur commande. Il aide à clarifier les objectifs, à mettre en évidence les enjeux et à prendre en compte les spécificités locales.

Si une décision de réalisation est retenue, la commune est incitée à choisir un maître d'œuvre qui, sur la base d'un programme bien défini, pourra fournir un projet avec une estimation et mener à bien l'opération.

### Les domaines d'intervention du CAUE

La réhabilitation/construction de bâtiments publics (logements, équipements), les documents d'urbanisme, le développement urbain, les espaces publics, les démarches paysagères, les lotissements, les zones d'activités...



Les communes accompagnées par le CAUE en 2020

## Aide à la décision

67 communes ont bénéficié d'une fiche conseil, d'un accompagnement spécifique et/ou d'une aide pour un suivi de concours en 2020.

### **Construction/rénovation/réhabilitation de bâtiments**

Peyrens : construction d'une cantine  
Tréville: étude salle des fêtes et mairie

### **Rénovation thermique et environnementale**

Armissan : rénovation thermique groupe scolaire  
Belvis : rénovation du local communal bibliothèque et café associatif  
Limoux : rénovation du bâtiment de la Maison Paysanne de l'Aude  
Salza : rénovation thermique de logements communaux  
Val de Lambronne: rénovation thermique logements communaux et école

### **Aménagements d'espaces publics**

Alzonne : aménagement du parvis de la mairie  
Armissan: requalification de la place Léon Blum  
Arzens : aménagement de la promenade du village  
Belvis : aménagements d'espaces publics et mise en valeur du musée  
Ferrals les Corbières: réaménagement de la place du château  
Gruissan : végétalisation de la façade de lamairie  
Hounoux : espace de rencontre et parking  
Labastide en Val : requalifications espaces publics  
Montclar : agrandissement d'un jardin  
Rennes les Bains : aménagement traversée de village  
Tournissan : sensibilisation aux espaces publics  
Val de Lambronne : circulation autour de l'école et aménagement de la cour

### **Aménagement des centres anciens/cœur de village**

Barbaira : aménagement du cœur de village  
Bize-Minervois : abords du Logis Colbert  
Cabrespine : aménagement des rues et du jardin  
Campagne sur Aude: aménagements du tour du Fort  
Coursan : étude de faisabilité pour la végétalisation du cœur de ville  
Greffeil : aménagement des espaces publics  
Gruissan: étude de faisabilité pour la végétalisation du cœur de ville

Hounoux : aménagement du cœur de village  
Marquein : aménagement cœur de village  
Mayreville : aménagement cœur de village  
Roquecourbe-Minervois : aménagement du cœur de village  
Sougraigne : cœur de village

### **Aménagements de bords de cours d'eau**

La Digne d'Amont : aménagement des berges d'un cours d'eau

### **Espaces verts, de loisirs et de jeux**

Alzonne : aménagement du jardin de la mairie  
Ginestas : aménagements des espaces verts de la cité des Genêts  
Payra sur l'Hers : aménagement de la cour d'école  
Roubia : aménagement d'un espace sportif, culturel et de loisirs

### **Cimetières et monuments aux morts**

Alzonne : palette végétale pour le cimetière  
Conilhac Corbières : aménagements d'espaces verts et du cimetière  
Ferrals les Corbières: restauration du jardin du monument aux morts

### **Réhabilitation du patrimoine**

La Courtète : fissures dans le mur de l'église

### **Extensions urbaines**

Badens : aménagement d'un terrain communal, création de logements  
Molandier : orientations pour l'aménagement d'un lotissement

### **Accompagnements de communes :**

Couffoulens : suivi recomposition urbaine post-inondation  
Conques sur Orbriel : suivi recomposition urbaine post-inondation  
Durban : démolition de bâtiments en centre ancien  
Gruissan : végétalisation centre ancien - chantiers participatifs  
Coursan : végétalisation centre ancien - permis de planter  
Montazels : AMI reconquête des friches

Pieusse : démolition de bâtiments - centre ancien  
 Roquefère : suivi appel d'offre aménagement cœur de village  
 Sigean : AMI reconquête des friches  
 Talairan : suivi appel d'offre centre-bourg  
 Villegailhenc : extension urbaine Papyloft et suivi recomposition urbaine post inondation

suivi étude DDTM post-inondations  
 Termes : accompagnement consultation MOE pour château, rénovation thermique accueil château, Mairie et gites  
 Tuchan : accompagnement suivi programmation château

## Acte II

Caunes Minervois : plan-guide paysager  
 Cucugnan : végétalisation centre-bourg  
 Fanjeaux : salle polyvalente et rénovation thermique école, plan guide, suivi Bourg-centre  
 Lagrasse : lancement Bourg-centre  
 Peyrepertuse : aire de baignade Ribaute et lancement MOE Ribaute  
 Puivert : rénovation bâtiment de l'aérodrome  
 Saissac : jardins partagé, suivi étude paysagère  
 Saint Hilaire : aménagement locaux associatifs,

## Suivi de concours

Carlipa : suivi appel d'offre aménagement cœur de village  
 Saint Hilaire: concours de MOE Îlot Nord  
 St Nazaire d'Aude : construction d'une école

## Villes et villages fleuris

Le concours n'a pas pu être organisé à l'échelle des collectivités en raison du COVID. En revanche, le CAUE a participé au jury de concours, avec le Département et l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, pour désigner les particuliers lauréats.

# Aménagement de bâtiments communaux

Mairie, école, salle des fêtes, foyer municipal,... chaque village possède au moins un équipement public construit au XX<sup>e</sup> siècle. Le CAUE accompagne les projets d'aménagement des bâtiments communaux en proposant une rénovation adaptée aux contraintes et spécificités de ce parc.

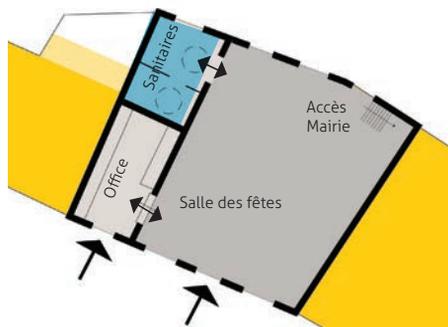
## Tréville

### Rénovation de la mairie et salle des fêtes

Le bâtiment est situé au cœur du village sur la place centrale. Il est construit sur deux niveaux. Au RDC on trouve une grande salle destinée aux habitants pour les activités et festivités du village et, à l'étage, les bureaux de la mairie.

Le CAUE conforte la commune dans son projet d'acquiescer un garage attenant à la mairie ; la fiche-conseil établit en effet l'intérêt de cette acquisition qui permettra la création d'un office et de sanitaires aux normes PMR en liaison avec la salle des fêtes.

Ces travaux d'aménagement pourraient être l'occasion d'améliorer la thermique du bâtiment avec, comme actions prioritaires, l'isolation des combles et le remplacement de l'ensemble des menuiseries. Ces améliorations thermiques permettraient de réaliser des économies notables sur le fonctionnement du bâtiment, mais aussi apporteraient plus de confort aux usagers des lieux et à ceux qui y travaillent.

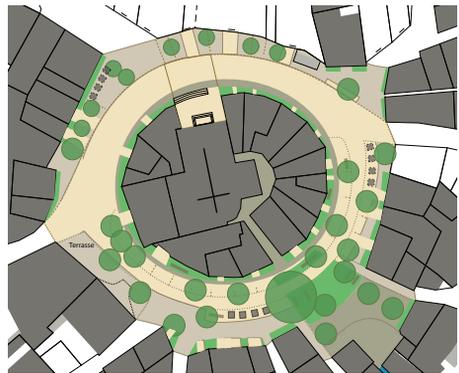


## Aménagement d'espaces publics

Requalifications de places, de cœurs de village, de traversées de bourgs,... Le CAUE accompagne de nombreux projets d'aménagement d'espaces publics. Ils sont au cœur des préoccupations des élus audois pour l'amélioration du cadre de vie.

### Campagne-sur-Aude Aménagement du tour du Fort

Située dans la haute-vallée et implanté en bord d'Aude, la commune dispose d'un patrimoine paysager de qualité. Le cœur de village, très resserré, est composé d'anciens bâtiments dominés par le clocher de l'église. La commune dispose aussi d'un patrimoine historique remarquable avec l'église et une ancienne calade en cœur d'îlot aujourd'hui recouverte de béton. La commune souhaite repenser l'ensemble de l'aménagement dans le but de créer une cohérence globale qui sera propre au village de Campagne-sur-Aude. Ces aménagements ont pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants et de revitaliser le centre ancien, en prenant soin de valoriser le caractère rural du village. Cet espace circulaire répond aujourd'hui à différents usages : la traversée du village ; la desserte de logements ; du stationnement ; des espaces publics. Trois commerces sont présents (le café du village, un salon de coiffure et une épicerie) qui nécessitent des places de parking à proximité.



La fiche-conseil du CAUE fait émerger plusieurs enjeux et orientations :

- La qualification, la structuration (confort pour les piétons, traitements de sol et mise aux normes d'accessibilité PMR, plan de circulation, stationnement) et la recherche d'unité de cet espace ;
- La recherche de qualité du cadre de vie existant par la valorisation du patrimoine bâti et végétal, d'un mobilier urbain et d'une signalétique.

Il est conseillé d'appuyer l'ensemble de l'aménagement sur un traitement paysager spécifique (devants de portes, stationnements, parvis, matériaux...).

La commune pourra engager un projet qui se déclinera dans le temps et autour duquel plusieurs compétences seront nécessaires pour aboutir à un résultat de qualité. Le CAUE propose d'accompagner la commune pour la suite des démarches.



## Barbaira

### Aménagement de cœur de village

Le village est établi sur un promontoire qui domine la plaine de l'Aude. Une réflexion est engagée avec la commune pour guider un projet global d'aménagement du cœur de village avec un souci de valorisation du patrimoine historique, architectural et paysager du site. Le CAUE propose différentes orientations visant à requalifier les espaces goudronnés autour de l'église, à restaurer le jardin public et à restructurer les terrasses du Fort. Elles permettront d'organiser des promenades, de lier le haut et le bas du village, de valoriser la terrasse belvédère, d'optimiser les stationnements, de végétaliser le cœur du village, de redonner le caractère patrimonial

au jardin, de lutter contre les îlots de chaleur, afin que tous les habitants bénéficient d'un cadre de vie plus agréable, d'un espace apaisé et propice à la vie collective.



Grande coulée verte : pente du Fort et son prolongement : pente végétalisée renforçant l'aspect pittoresque de l'église perchée.

Aménager les pentes du Fort : jardins à destination de l'école + bouledromes. Liens piétons / sentiers de promenade.



- Aménagement d'une noue cloisonnée pour tamponner les ruissellements.  
- Aménagement d'une aire de stationnement naturelle.

Aménagement d'un parvis. Espace traversant entre le porche de l'église et le jardin.

- Restauration du Jardin public : respect de la composition historique + replantations.

- Stationnements existants réorganisés et requalifiés.  
- Plantation d'arbres.

## Valorisation de Rennes-le-Château

**La commune s'est appuyée sur les compétences d'un paysagiste pour repenser les espaces publics dans le cœur habité à proximité du belvédère. Une très belle opération dans l'Aude !**

Ce village de 28 habitants est inscrit au sommet d'un pech s'ouvrant en belvédère sur le ruisseau des Couleurs, la chaîne des Pyrénées et le pic de Bugarach. Outre ce cadre naturel exceptionnel, le village est célèbre pour son curé, l'abbé Saunière, dont le nom reste rattaché à un mystérieux trésor découvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui fascine au point d'attirer 120 000 visiteurs par an.

Ces atouts contrastaient avec des espaces publics vétustes et peu adaptés à l'afflux de touristes. Le belvédère, vaste plateforme poussiéreuse où stationnaient quelques véhicules était sans ombre, dominé par un château d'eau en pierre. Les rues étroites dégageaient une ambiance très minérale, les jardins situés en contrebas du village, et ne permettaient pas une accessibilité à tous les commerces. Un conflit d'usage entre voiture, piétons et habitants rendait la grande rue impraticable. Ce qui décide la commune en 2015 à faire une demande de subventions par le biais d'un bureau d'études. Ce dernier remet un projet axé sur la voirie et

le stationnement qui sera abandonné à la suite d'une rencontre avec l'architecte des bâtiments de France et le CAUE. L'équipe municipale reconsidère alors son choix et revoit ses ambitions à la hausse. En 2018, le CAUE propose des orientations d'aménagement et accompagne la commune pour lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre. Le paysagiste Samuel Rabiller (Hêtre Paysage) est retenu. Une phase de concertation révèle un attachement fort des habitants à leur village et fait encore évoluer le projet. Les travaux démarrent au printemps 2019 pour s'achever à l'automne 2020.

Rennes-le-Château, aujourd'hui, ce sont des espaces publics apaisés rendus aux piétons, 640 m<sup>2</sup> d'espaces verts créés avec des plantations d'arbres fruitiers, un jardin de simples, des rues végétalisées et un panorama à couper le souffle depuis un belvédère ombragé. Forte de cette valorisation, la commune a décidé de concourir en vue d'obtenir le label envié de plus beau village de France.



Matériaux de sol naturels et végétalisation par des essences locales valorisent le belvédère / ©Samuel Rabiller - Hêtre Paysage



## L'élu et le paysagiste : regards croisés sur un projet

### L'Élu / Alexandre Painco, maire de Rennes-le-Château

#### Comment jugez-vous les aménagements réalisés ?

Ils sont très réussis. Tout le haut du village a embelli. On a des murs architecturés, des sols en béton lavé et en pierre, un parcours piéton qui fait tout le tour avec des arbres fruitiers. Les aménagements ont conservé l'esprit rustique, comme on le souhaitait. Et la grand rue a retrouvé sa tranquillité. Le stationnement se fait 250 mètres plus bas et même les fêrus de la voiture se déclarent satisfaits.

#### Que vous a apporté le travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ?

En tant que maire, on n'a pas toutes les connaissances pour aborder des enjeux aussi complexes. Sans l'intervention du CAUE et de l'architecte des bâtiments de France, le projet initial aurait conduit à un massacre. CAUE et ABF nous ont permis d'avancer sur le bon chemin. Et le paysagiste nous a apporté son talent. On lui a fait confiance dans le choix des essences et la façon de tout harmoniser. Le jardin du

calvaire est devenu magnifique. Le terrain près du domaine de l'abbé Saunière est désormais un jardin de simples. 640 mètres carrés d'espaces verts au total ont été créés avec des plants offerts par les pépinières départementales. C'était inespéré ! Cette réalisation nous met en mesure de postuler pour le label de plus beau village de France.

#### De quelle façon les habitants ont-ils été pris en compte dans le projet ?

Il y a eu 2 réunions publiques et les habitants se sont exprimés sur les esquisses proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ils ont affirmé clairement ce qu'ils voulaient et ne voulaient pas. Ils ont rejeté notamment une proposition d'ombrière car elle ne s'harmonisait pas avec le site.

#### Avez-vous des visiteurs depuis la fin du chantier ?

Nous avons beaucoup de locaux qui viennent voir. Certains n'étaient jamais montés jusqu'ici, privilégiant des sites éloignés et remettant à plus tard leur visite. C'est un tourisme de proximité qui nous amène du monde malgré le COVID.

### Le paysagiste / Samuel Rabiller, Agence Hêtre Paysage

#### Quel a été le principal défi à relever ?

Rennes-le-Château est un village singulier par sa topographie avec ses rues qui montent doucement vers son point haut sur la crête du Pech. Le belvédère, seule «place» du village est un espace très peu tenu par les bâtiments, scindée en deux par un muret de soutènement. Il fallait favoriser son appropriation par les habitants, lui redonner de la structure par sa composition, de l'ombrage par les plantations. Le belvédère haut a retrouvé son caractère très apaisé de pelouse ombragée de sorbiers et d'amandiers pour pique-niquer, faire la sieste... Dans le belvédère bas, un muret permet à présent de juguler la présence de la voiture et de soutenir une esplanade composée en jardin. La vue sur le ruisseau des Couleurs, les Pyrénées et le Pic de Bugarach emblématique du territoire prend ainsi toute sa valeur. Des espaces de fraîcheur plantés d'arbres et arbustes

adaptés au climat forment un filtre avec la rue. Les places de parking PMR et livraison ont été conservées mais pas plus.

#### Comment avez-vous retravaillé les rues du cœur habité ?

Par la végétalisation et un travail des sols. La partie centrale allie pierre locale et béton désactivé. Des plantations sont constituées de part et d'autre de la rue pour valoriser le cadre de vie et éviter une étanchéification des sols au pied des maçonneries. Sur le choix des matériaux, leur modalité de mise en œuvre et leur colorimétrie, le travail s'est fait en collaboration avec François Breton, l'architecte des bâtiments de France.

#### Un détail insolite qui donne son charme au projet ?

Le mobilier en bois de cèdre, assurément. Il a fallu abattre un cèdre qui créait des désordres importants dans le sol. Eh bien, celui-ci a été remis en place sous forme d'assises dans ce qui est devenu un jardin. C'est une écriture singulière assumée.

## Rennes les Bains

### Requalification de la traversée du village

Dans ce site très étroit, coincé entre un front rocheux, un front bâti et la rivière, cette rue traversante est très envahie par la voiture, en particulier pendant la saison touristique. Le CAUE propose d'accompagner la commune dans les premières réflexions autour de ce projet de requalification et de l'orienter vers la définition d'un projet de qualité en adéquation avec le caractère et la valeur patrimoniale des lieux de même que celui lié au thermalisme.

#### Retrouver l'ambiance d'une rue de village

L'objectif de l'aménagement est de gommer l'aspect routier de cette rue et de trouver des alternatives au stationnement de façon à libérer l'espace et construire ainsi un projet urbain qui laisse plus de place aux piétons.

Quatre zones le long de cet axe ont été identifiées qui permettraient de créer, par des aménagements spécifiques, des lieux apaisés et conviviaux dédiés aux piétons, aux terrasses de cafés et de restaurants, ou encore de mettre en valeur des bâtiments emblématiques du village.

La suppression des trottoirs dans le secteur le plus dense permettrait de réaliser des plantations en pied de façades afin d'amener de la qualité paysagère à cette section de rue pour un cheminement piéton plus agréable mais aussi pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans ce contexte de village thermal, la question de la présence de l'eau comme vecteur d'animation des différents espaces à aménager se pose. Miroir d'eau, fontaine, fil d'eau pourraient être intégrés au projet.

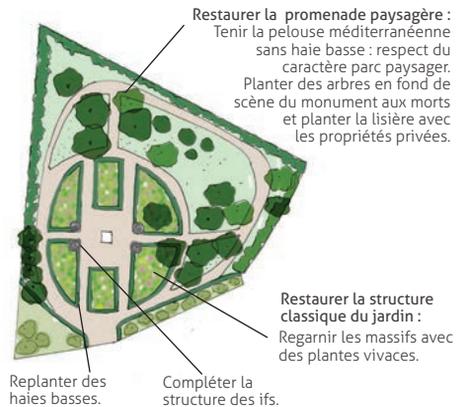


## Ferrals-les-Corbières

### Restauration du jardin du monuments aux morts

La mort brutale des buis conduit la commune à remanier l'intégralité du jardin qui avait perdu au cours du temps ses principaux caractères paysagers. Le conseil du CAUE consiste à remodeler le jardin et à le redessiner dans le respect des lignes d'origine. En ce sens, le projet s'apparente à une restauration de jardin historique. On restaurera le jardin classique autour du monument aux morts en replantant des haies basses adaptées, en regarnissant les massifs de vivaces et, surtout en respectant la composition symétrique. Pour restaurer la seconde partie, le jardin paysager aux formes plus souples, on organisera une promenade aux lignes courbes au travers de prairies plantées de grands arbres. Enfin, pour s'adapter aux usages et enjeux

actuels, quelques bancs seront installés et la palette végétale préconisée sera en adéquation avec les contraintes climatiques méditerranéennes.



### ... et réaménagement de la place du Château

La place centrale du village est utilisée essentiellement pour le stationnement qui profite aux logements et aux activités alentours (commerces de proximité). La commune souhaite repenser l'aménagement de cette place en conciliant ses différents usages (stationnement, mais également marché, événements festifs occasionnels, espace de rencontre) et souhaite améliorer la qualité et le confort de cet espace.



Outre la conciliation des usages, le CAUE souligne la nécessité de valoriser le cadre bâti et l'importance de redonner le caractère de placette à cet espace. Intégrer du végétal générant de l'ombre et de la qualité serait notamment un élément clé pour contrer « l'ilot de chaleur » et répondre aux attentes de la commune.

Les orientations données s'articulent entre :

- La requalification de l'espace public (usages et

traitement) pour recréer un lieu de rencontre servant aux habitants ;

- La désimperméabilisation des sols ainsi que la végétalisation participant à la composition et au confort ;
- L'optimisation du stationnement traité en parking paysager ;
- La cohérence d'ensemble et les liens avec le contexte environnant.

## Rénovation thermique et environnementale

Le CAUE et son espace info-énergie accompagnent les projets de rénovation thermique de bâtiments au travers d'améliorations techniques mais aussi d'aménagements paysagers atténuant les effets d'îlots de chaleur.

### Val de Lambronne

## Confort thermique : rénovation du bâtiment et environnement de l'école

Cette commune de 167 habitants dispose d'une école élémentaire qui connaît des problèmes de surchauffe dans les classes lors des mois chauds. L'inconfort est accentué par une cour d'école au sol imperméable. Le regard du CAUE a ainsi porté sur différents aspects (technique, paysager et architectural) qui ont tous un impact direct sur le confort thermique, mais également sur la qualité de vie et d'usage du bâtiment et de ses abords.

### Un bâtiment à rénover



Au dessus des classes, une isolation de la toiture est présente en faible épaisseur. Les menuiseries existantes, dont une grande partie est orientée plein Sud, sont en bois avec un double vitrage ancien et sans volets pour l'ensemble. La ventilation des classes se fait par l'ouverture des portes et des fenêtres. Le chauffage est assuré par des radiateurs fonctionnant au gaz propane.

La première étape pour répondre aux attentes de la commune est de travailler l'enveloppe du bâtiment de l'école. Le CAUE propose plusieurs solutions techniques.

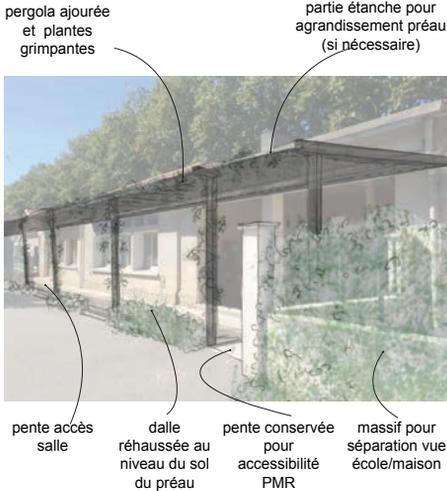
Un complément d'isolation des combles avec 40 à 50 cm de ouate de cellulose. Cette épaisseur contribuera aux économies d'énergie en hiver et la nature de l'isolant répondra au confort d'été permettant d'éviter les surchauffes dans les classes. Ensuite, remplacer les menuiseries par du double vitrage plus performant en conservant le bois pour préserver le dessin et l'unité de la façade. L'isolation des murs ne serait pas à envisager au vu du peu de surface que cela représente.

En complément, le CAUE préconise la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC). Celle-ci assurerait le renouvellement de l'air ambiant et donc un air plus sain pour les élèves. Le remplacement des chauffages existants par des radiateurs plus performants, mieux répartis dans les salles, serait également à envisager.

Un dernier point resterait à améliorer : la protection solaire de la façade Sud, très exposée. Elle pourrait consister en une pergola végétalisée à feuilles caduques ou à lames orientées, placée tout le long du bâtiment, qui minimiserait l'impact du soleil l'été sur les vitres et les murs, réduisant les surchauffes dans les classes à cette période. L'orientation des lames ou la tombée des feuilles permettrait de conserver l'apport thermique du soleil en hiver.

### Désimperméabiliser et végétaliser la cour

Seule une petite partie est enherbée et quelques arbres sont présents, générant peu d'ombre. Ce type de surface participe à



l'inconfort et à la surchauffe (par stockage et restitution) de l'ensemble de l'espace.

La désimperméabilisation et l'implantation de végétation permettraient d'apporter du confort et de la fraîcheur. Des arbres pourraient également être plantés de manière à apporter de l'ombre sur une plus grande partie. Un espace en matériau rigide pourrait être conservé de manière à pouvoir accueillir les activités sportives dispensées dans les écoles (jeux de ballons...). Le matériau approprié pourrait se définir au travers des usages (béton, enrobé conservé ou stabilisé). Une recherche d'équilibre devrait être menée entre les parties végétales créées et les parties minéralisées. L'emploi de matériaux plastiques ou souples (ex : gazon synthétique) ne se justifierait pas dans le cadre de ce projet et n'est pas conseillé.

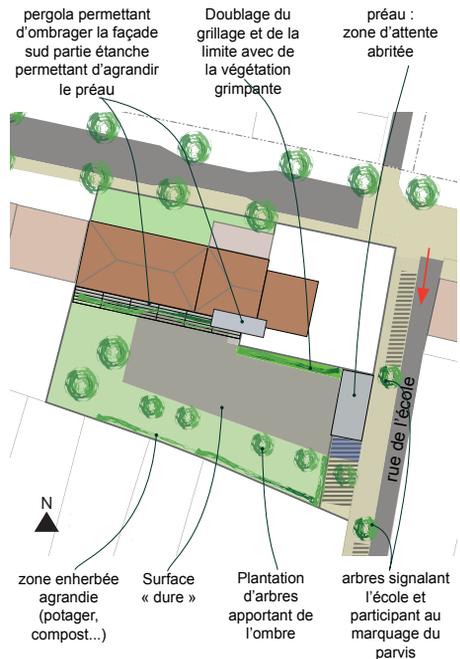
## Le traitement des abords

La cour d'école et les espaces avoisinants (rue et logement accolé) présentent des rapports visuels très directs. Des dispositifs de transition, filtres visuels et paysagers, pourraient être installés. L'implantation de végétation répondant à cette problématique appuierait la cohérence globale de l'aménagement de cet espace (pourtour planté de la cour, en lien avec la pergola

et le préau, par exemple). La végétation accompagnerait ainsi l'espace de circulation pour accéder aux salles de classe depuis l'entrée de la cour, à partir du préau. Ce dernier, zone d'attente couverte en lien avec le parvis, pourrait être conçu dans un vocabulaire contemporain épuré et de manière à dialoguer avec la pergola.

L'aménagement de la cour fait partie d'un projet plus large regroupant plusieurs problématiques sur lesquelles la commune souhaiterait intervenir. La réflexion a été portée plus largement sur la sécurisation du carrefour à proximité, la circulation dans la rue de l'école, les stationnements, le parvis et l'accès piéton. L'ensemble s'organise en séquences dans le but de générer un tout cohérent et continu.

L'équipe municipale a noté l'intérêt et l'opportunité de sensibiliser les enfants et les usagers sur les aspects thermiques et environnementaux abordés dans cette étude.



## Les accompagnements spécifiques

Certaines communes ont des besoins qui débordent le cadre des études communales classiques. Il s'agit dès lors d'accompagner la commune sur un temps long, en lien avec nos partenaires sur le territoire et en adaptant notre démarche aux réalités et contraintes de la demande. Il peut aussi être question d'un accompagnement lié à une politique publique, notamment à l'échelle de la Région Occitanie.

### Politique régionale Bourg-Centre

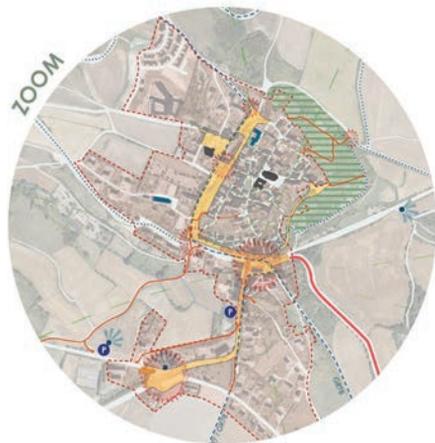
Ce dispositif permet aux communes éligibles d'avoir une feuille de route claire pour les années à venir, synthétisant et hiérarchisant les actions à mener en matière d'urbanisme, d'aménagement et de projet de construction/rénovation.

Dans ce cadre, les communes de Fanjeaux et de Lagrasse ont bénéficié en 2020 de l'accompagnement technique du CAUE.

A Fanjeaux, le CAUE a accompagné la Mairie pour recruter un bureau d'étude adapté aux enjeux communaux et a aidé la commune à formaliser son projet Bourg-Centre. Le contrat a été signé début 2020. Cette étude a notamment permis d'affiner une vision globale et partagée des enjeux liés à la stratégie de stationnement et de mobilité sur la commune, pour les habitants et les visiteurs.

A Lagrasse, le CAUE et le Parc Naturel Régional Cobières-Fenouillèdes ont aidé la Mairie à définir ses besoins spécifiques et à lancer une consultation de bureaux d'étude (attribution en 2021).

Ces communes « Pays Cathare » sont des cités médiévales à fort caractère patrimonial, touristique et culturel. Il a donc fallu les orienter vers des bureaux d'étude aptes à travailler sur ces questions spécifiques qui impliquent d'associer de nombreux acteurs.



Extrait du schéma directeur de l'étude Bourg-Centre de Fanjeaux, Agence Dessenin de Ville.

Par ailleurs, le CAUE a accompagné ou suivi les projets bourg-centre de Belpech, Bram, Carcassonne Agglo, Castelnaudary, Caunes-Minervois et Saint-Hilaire.

## Reconquête des friches en Occitanie

Les friches urbaines sont une opportunité foncière pour les collectivités. Elles peuvent créer de nouvelles fonctions sur leur territoire tout en limitant l'étalement urbain. Exemple avec la cave coopérative de Sigean.

Propriété de la commune, la coopérative désaffectée occupe une superficie de 10845 m<sup>2</sup>. Située à l'articulation entre le cœur du village ancien, les faubourgs et les nouveaux quartiers, cette friche constitue un atout dans la politique de revitalisation du centre-bourg que la commune a initié.

Celle-ci souhaite ainsi mettre en place un projet pour la reconversion du site en se basant sur le potentiel urbain, architectural et historique du lieu.

Devant la complexité et les enjeux majeurs que représente cette requalification, il

paraît essentiel, avant de lancer un projet opérationnel, d'engager une étude de programmation stratégique. Le CAUE propose d'accompagner la commune dans la rédaction du cahier des charges de l'appel à candidature, de participer au jury pour le choix du bureau d'étude et de participer aux différentes réunions de suivi de l'étude pendant toute sa durée.

Les scénarios qui seront proposés aux élus devraient leur permettre de prendre une décision éclairée en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés.

## Canal du Midi

A travers sa mission de conseil, le CAUE participe aux projets d'aménagement en site sensible du Canal du Midi. Il a en outre contribué en 2020 à la mise en place d'un plan de gestion.

Le Canal du Midi participe pleinement du patrimoine audois, tant du point de vue architectural que naturel et paysager. Il est à ce titre classé site sensible et relève pour ses aménagements de la mission de conseil du CAUE. Ce dernier contribue à la commission Pôle Canal pour des conseils en amont sur les projets d'aménagement le long du Canal du Midi dans l'Aude. Il donne des avis à la Commission départementale nature paysage et site (CDNPS) sur des projets en sites classés, y compris sites naturels, au moment de l'autorisation d'urbanisme.

En 2020, le CAUE a contribué à la mise en place d'un Plan de gestion du Canal du Midi en partenariat avec la DREAL, la DDTM, l'UDAP et VNF. Ce document de référence définit les orientations sur la façon de conduire les aménagements le long du Canal du Midi pour tous les acteurs du



Ecluse de Moussoulens, octobre 2017. Photo extraite de l'Observatoire photographique du paysage (OPP) du CAUE.

territoire. Dans le cadre de la mise en place d'une OAP (orientation d'aménagement paysager) exemplaire à Labastide d'Anjou, le CAUE a participé aux ateliers de travail avec le bureau d'études choisi par les services de l'Etat. Cette OAP, ainsi que 2 autres sites en Occitanie, serviront d'exemples pour de futurs aménagements.

## L'Acte II Pays Cathare

Le CAUE est missionné par le Département pour accompagner les 18 sites Pays Cathares dans la mise en œuvre de leurs projets, en cohérence avec la Charte Paysagère et Architecturale. Quelques exemples d'accompagnements menés en 2020...

### Cucugnan

Les élus ont demandé conseil au CAUE pour réfléchir à des aménagements paysagers du cœur de village afin d'adapter la commune au réchauffement climatique, très impactant sur la saison estivale. En outre, la demande concernait aussi la valorisation d'une petite boucle pédestre autour du village. Après un entretien avec les élus et une visite exhaustive, le CAUE a rédigé un document de synthèse pour poser les enjeux paysagers et climatiques en matière d'aménagement. Cette réflexion intégrait, au-delà des questions touristiques, l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le CAUE a donné aux élus des pistes méthodologiques pour réaliser ces aménagements au fur et à mesure des opportunités, certaines pouvant se faire partiellement en régie.



Extrait de la Fiche-conseil du CAUE.

### Saissac

Suite à une stratégie d'acquisition foncière, la commune a souhaité remettre en culture d'anciennes terrasses maraîchères et valoriser un circuit de découverte reliant les atouts paysagers du village. Les élus ont

demandé l'avis du CAUE pour préciser les enjeux paysagers et touristiques liés au dispositif Pays Cathare, ainsi que les outils à disposition pour mener à bien ce pro-



Extrait de l'étude de programmation paysagère par Tout est Paysage + Cetur.

jet avec l'ensemble des partenaires. La commune s'est ensuite engagée dans une petite étude de programmation paysagère permettant d'identifier les secteurs à enjeux et de hiérarchiser les travaux à réaliser dans le temps long. La commune envisage désormais de recruter une maîtrise d'œuvre pour réaliser une première tranche ; valorisation paysagère des terrasses maraîchères, de la cascade et du plan d'eau de l'Espace Liberté.



## Aménagement de berges de cours d'eau

Le CAUE accompagne les communes sinistrées par les dernières inondations en collaboration avec les services de l'Etat, Carcassonne Agglo, le Département, le SMMAR, et a engagé une réflexion sur l'aménagement des territoires vulnérables.

### La Digne d'Amont

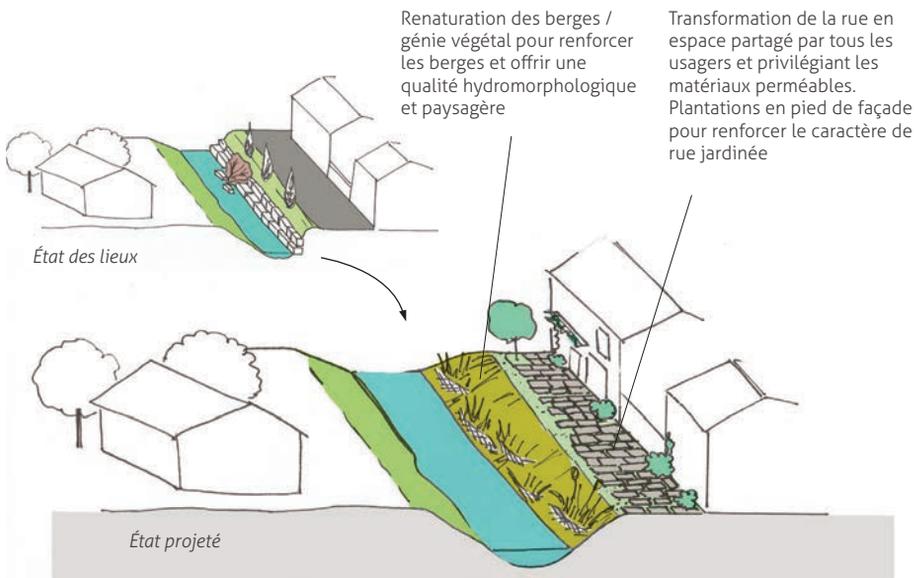
### Aménagement des rives du Cougaing

La commune, traversée par la rivière le Cougaing, a été très affectée lors des deux derniers épisodes d'inondations. Les berges et les rives, notamment, ont beaucoup souffert. Une réflexion est engagée avec la commune pour aménager les berges comme des espaces publics adaptés au caractère inondable, mais aussi contribuant à réduire le risque à une échelle plus globale.

On s'orientera donc vers des aménagements résilients : désimpermeabiliser les sols, implanter de la végétation, favoriser le bon

écoulement et renaturer les profils des rivières. Plusieurs configurations du cours d'eau existent dans la traversée de la commune et les orientations de projet sont adaptées à chaque cas.

En détail ici, le cas d'un tronçon urbain, avec des enrochements du cours d'eau qui ont été érodés, un front bâti proche et des sols goudronnés. Il est proposé plusieurs scénarios dont celui de la requalification de l'impasse en espace public et la renaturation des berges avec des techniques de génie végétal.



# (Ré)inventer de nouvelles manières de vivre avec le risque inondation

Le CAUE a organisé un workshop avec des étudiants en architecture et paysage de Bordeaux et Montpellier sur le devenir des espaces publics et naturels de Villegailhenc et Saint-Hilaire, deux communes fortement sinistrées par les inondations d'octobre 2018 dans l'Aude.

## WORKSHOP

Aménager avec le risque inondation  
Dessiner un avenir pour des villages sinistrés

Appel à candidature



Suite à un épisode pluvieux exceptionnel, le département de l'Aude a subi des crues conséquentes le 15 octobre 2018 sur plusieurs cours d'eau du territoire. De nombreuses communes rurales ont été touchées dont une dizaine très durement et sur des zones urbanisées. Le workshop s'est focalisé sur deux des communes les plus sinistrées : Saint-Hilaire, traversée par le Lauquet et Villegailhenc, traversée par les ruisseaux Trapel et Merdeau.

Ces communes sont en cours de réflexion sur leur (re)construction post-inondation, aussi bien sur les aspects urbains que paysagers. Les deux sites présentent des caractéristiques très différentes qui permettent de croiser les approches. Le workshop avait pour but de s'inscrire dans cette dynamique en proposant aux élus et aux habitants des pistes d'aménagements post-inondation le long des cours d'eau, en lien avec les problématiques associées.

Des interactions avec les élus et les habitants ont été organisées durant le workshop afin d'alimenter le travail des participants ainsi que l'imaginaire des habitants sur le devenir de leur commune. Un film documentaire, « Habiter les rives », a été tourné et réalisé pour rendre compte de ce travail et surtout des réflexions de fond associées à cette question de la reconstruction post-inondation.



Les étudiants se sont répartis sur les deux communes en constituant des groupes mixtes (architectes et paysagistes). Chaque groupe a été associé à un secteur urbain pour y proposer des pistes de réflexion en matière d'aménagements paysagers. Après une visite de site avec les élus, la DDTM et le SMMAR, les étudiants ont eu un temps d'échange avec des habitants afin de finaliser leurs propositions.

### Les pistes ouvertes par les étudiants

Ce workshop a permis de balayer, avec les étudiants et les participants, de nombreuses questions de fond liées aux enjeux post-inondation :

> Comment utiliser le risque inondation comme un levier pour « faire paysage » : champs d'expansion de crue, pièges à embâcles, méandre, reprofilage des berges, etc. (*ci-dessous*).

> Selon les typologies des berges, comment franchir la rivière pour relier deux quartiers tout en assurant la continuité hydraulique et écologique du cours d'eau (*ci-contre*).

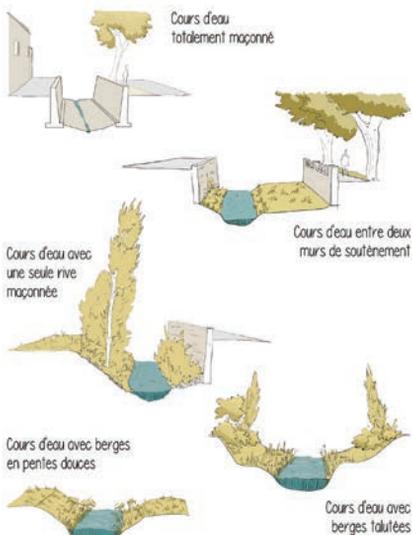
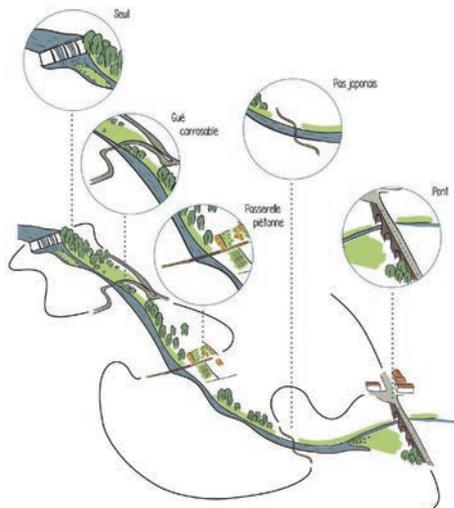
> Comment faire vivre les berges pour réinvestir le lit majeur malgré la catastrophe, avec des usages compatibles avec le risque inondation.

> Comment réinvestir les espaces inondables avec de l'usage agricole, y compris en cœur de village : maraîchage, verger, etc., en intégrant une stratification des typologies de plantation adaptée au risque inondation.

> Comment cultiver la mémoire du risque de manière physique (aménagements artistiques, vestiges, paysage, etc.) et sociale (témoignages, évènements, etc.).

> Quelle place dans l'aménagement pour la mémoire des lieux : anciens ouvrages hydrauliques, réemploi des démolitions, etc.

L'ensemble des pistes d'aménagements proposées, reprenant toutes ces thématiques, ont été présentées aux élus et aux techniciens des différents services partenaires lors d'une soirée-débat au CAUE.



## PROFILS TYPES

### « Habiter les rives », le film

A Saint-Hilaire et Villegailhenc, l'heure est à la résilience et à la reconstruction. Quel avenir projeter le long des cours d'eau ? Comment ramener de la vie dans des espaces devenu inconstructibles ? Le temps d'une semaine, 17 étudiants en architecture et paysage se sont mis à l'écoute des habitants et des élus pour proposer des aménagements urbains et paysagers adaptés au risque inondation. Un film documentaire produit et réalisé par le CAUE de l'Aude et MSK Productions.

Tout public / Durée : 20 min / Format vidéo 16/9. Disponible à l'automne 2021.

### REMERCIEMENTS

Nos plus vifs remerciements aux élus et habitants de Villegailhenc et Saint-Hilaire pour leur accueil, aux étudiants et à nos partenaires pour leur implication : les écoles de l'ENSA Montpellier et de l'ENSAP Bordeaux, l'UDAP, la DDTM, le SMMAR, le Département de l'Aude et l'Agglomération de Carcassonne.

## Démarches participatives

De plus en plus, les communes souhaitent impliquer les habitants dans leurs projets d'aménagements urbains. Le CAUE encourage cette évolution et l'accompagne par des actions de concertation citoyenne, des chantiers participatifs, des diagnostics en marchant, etc.



A l'image de l'action menée par le CAUE en 2019 à Saint-Michel-de-Lanès, plusieurs communes ont manifesté le désir d'engager des chantiers participatifs de plantes grimpantes dans leurs centres anciens. Mais entre les envies et les possibilités techniques certains décalages conduisent parfois à repenser le projet. Aussi, pour le CAUE, l'année 2020 a d'abord été une année d'évaluation de la faisabilité des projets des communes en lien avec le végétal.

A Gruissan, où un chantier participatif de plantation en pied de façade était envisagé, la réflexion portée par le CAUE en relation

avec les projets existants sur l'espace public a fait évoluer le projet. L'étude de faisabilité technique conjuguée aux enjeux patrimoniaux ont amené la commune à opter pour une requalification des rues avant d'associer la population sur la base de «rues tests» que proposera un concepteur. A Coursan, la réflexion a débouché sur un « permis de planter » dans divers quartiers, notamment là où les revêtement de rues n'ont pas encore été requalifiés. Pour l'a convivialité, les habitants seront invités à planter à une même date un jour en novembre.

Outre la faisabilité technique, le rôle du CAUE auprès de Gruissan, de Coursan ou encore de Bages en 2020, a consisté à s'assurer des bonnes conditions pour une démarche participative avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour rappel, le CAUE mène également dans ce cadre des actions de sensibilisation auprès des habitants (conférences, ateliers, lectures de façade, etc.).

## Le CAUE formateur

La formation permet l'acquisition et la montée en compétence des élus et techniciens des collectivités dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

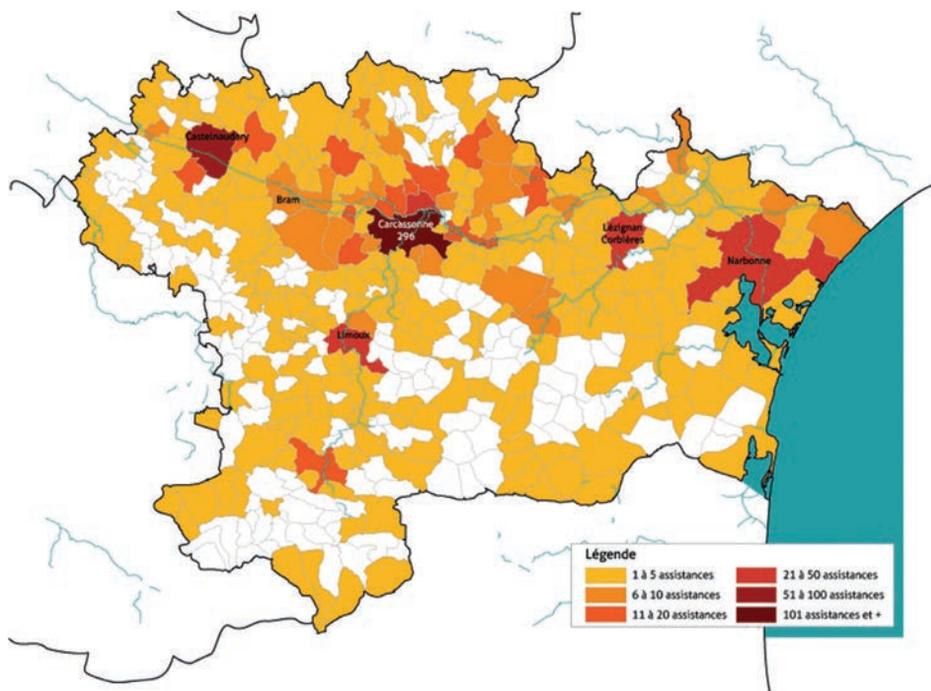
### Les autorisations d'urbanisme

En partenariat avec l'ADIL de l'Aude, le CAUE de l'Aude a proposé le 15 décembre une session de formation sur les bases règlementaires en matière d'autorisations d'urbanisme. Cette formation réalisée pour la 1<sup>ère</sup> fois en visioconférence a rassemblé des élus, DGS, chargés d'urbanisme et secrétaires de mairie de 30 communes. Les intervenants étaient Marion Gerber-Benoit

(Atelier Sillonne, architecture-urbanisme), Eric Ciappara (CAUE de l'Aude) et Aurélien Milhau (ADIL).



# Conseil aux particuliers



Les assistances architecturales, paysagères et de l'Espace Info-Énergie en 2020.

## Des assistances architecturales gratuites pour tous

Pour tout projet de construction, réhabilitation, extension, le CAUE propose des assistances architecturales au siège à Carcassonne et dans plusieurs sites du département. Ces assistances aident les porteurs de projets à définir leurs besoins, à déterminer la faisabilité du projet, à vérifier les contraintes liées au site, à préciser les étapes administratives et à s'orienter vers des professionnels compétents.

À la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) à Carcassonne, les architectes-conseillers reçoivent les particuliers sur rendez-vous. Pendant les périodes de confinement, les assistances ont été maintenues par téléphone, mail et visioconférence. En revanche, les permanences architecturales décentralisées à Castelnaudary



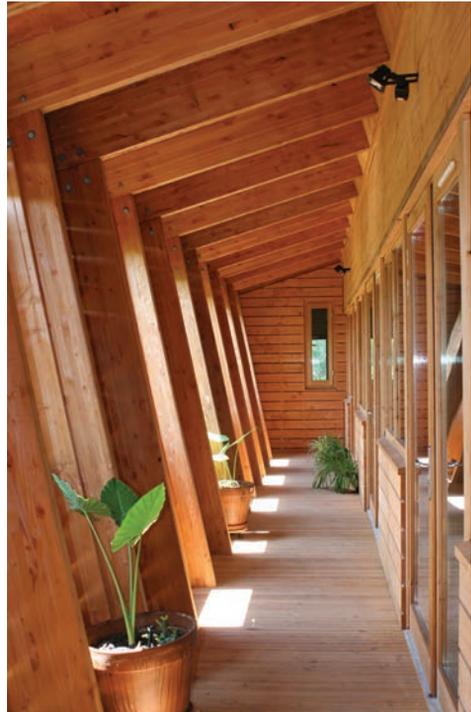
(en partenariat avec la ville), à Montferrand (en partenariat avec le PETR Lauragais), à Bram ainsi qu'à Narbonne (en partenariat avec le Grand Narbonne) ont été suspendues dans un souci de conformité avec la réglementation sanitaire.

À la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) de l'Aude impulsée par le Département, les particuliers disposent en un même lieu de trois organismes d'intérêt public dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie et de l'énergie : le CAUE, l'Espace Info-Energie (« Guichet Rénov'Occitanie » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021) et l'ADIL.

## CAUE / EIE

### Un double conseil architecture & énergie

Le CAUE de l'Aude a fait partie des 15 CAUE en France à disposer d'un Espace Info-Énergie, ce qui lui a permis de proposer un double conseil « architecture et énergie » adapté aux enjeux de la transition énergétique. Les conseillers énergie répondent aux questions des particuliers sur la construction, la rénovation, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les aides financières. Ils reçoivent également dans les permanences décentralisées sur le territoire. Depuis 2018, ils sont intégrés au réseau FAIRE, piloté par l'ADEME et la Région Occitanie, service public de conseil pour les questions d'énergie dans l'habitat. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'Espace Info-Energie a été dissous afin d'intégrer le nouveau réseau régional « Guichet Rénov'Occitanie ».



## L'ADIL de l'Aude : des juristes au service des particuliers

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de l'Aude a été constituée en 2019 à l'initiative du Département et avec le soutien de ses partenaires (CAF, Action Logement, Carcassonne Agglo, Grand Narbonne, Mairie de Narbonne). L'ADIL disposait déjà depuis le 5 février 2018 d'une permanence audoise à la

MAE ; cette création pérennise un service aux particuliers audois et prolonge un partenariat pertinent avec le CAUE et le conseil en énergie. Les particuliers peuvent en effet retrouver en un même lieu des organismes d'intérêt public qui se complètent dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie et de l'énergie.

## Quels enduits de façade pour le bâti ancien ?

L'enduit à la chaux, qui fait corps avec le support, protège les maçonneries contre l'humidité et le froid. Il assure en outre une perméabilité à la vapeur d'eau indispensable à la bonne conservation des murs en pierre et joue un rôle décoratif.

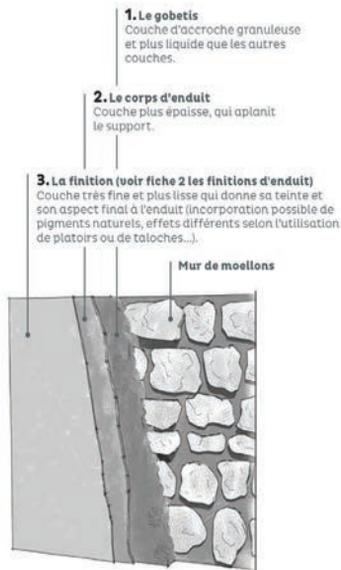
Traditionnellement, les façades des habitations étaient protégées par un enduit à la chaux naturelle, matériau adapté à l'appareillage fragile des maçonneries en pierre des maisons anciennes. Les façades des annexes et bâtiments agricoles étaient pour leur part moins sophistiquées; la maçonnerie pouvait être simplement rejointoyée.

La différence de traitement des murs donne sens à l'architecture et apporte variétés, matière et couleurs. L'enduit conditionne

l'ambiance d'un lieu et permet une hiérarchisation des constructions.

### Préserver le système constructif

Depuis les années 1960, une mode a poussé un certain nombre de propriétaires de maisons rurales à déposer les enduits anciens pour laisser les pierres apparentes. Il s'en suit généralement que les joints sont regarnis, souvent au mortier de ciment, et ressortent de façon criante. Outre le caractère esthétique discutable d'une telle



Exemple de finitions. Les couleurs et les matières des façades animent le paysage des rues des centres anciens © Luc Nèples

Les 3 couches d'un enduit à la chaux. © CAUE 13

pratique, cet engouement pour la pierre apparente au détrimement des enduits anciens a deux inconvénients majeurs :

- Il fragilise le système constructif en exposant le mur aux intempéries. Celui-ci voit sa durabilité réduite.
- Il banalise l'architecture rurale en limitant la diversité et l'harmonie qui constituent le paysage des villes et des villages.

## Bannir les enduits ciment

Parce qu'ils sont rigides et imperméables, les enduits contemporains à base de ciment industriel emprisonnent l'humidité à l'intérieur des murs et l'empêche de transiter naturellement et de pouvoir être évacuée en s'évaporant à travers l'enduit. Le mur ne peut plus respirer, l'humidité se concentre et peut endommager la maçonnerie. A terme, cela fragilise et menace la structure du mur.



Des traces d'humidité en pied de façade, des joints dégradés entre les briques par les remontées capillaires : le soubassement étanche n'est pas adapté à cette façade ancienne en brique.



Le rez-de-chaussée de la façade a été «décroûté», la façade est dénaturée et n'est plus protégée.



Décollement d'un enduit ciment non adapté au mur ancien en pierre.

## La mission Énergie

De 2004 à 2020, le CAUE de l'Aude a été porteur d'un Espace Info-Énergie (EIE). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en association avec le Département, il est porteur d'un Guichet unique Rénov'Occitanie. Les conseillers-énergie conseillent les particuliers dans la rénovation de leurs logements et la maîtrise de l'énergie.



En 2020, l'EIE a poursuivi ses activités même si l'année a été marquée par deux faits importants : la crise sanitaire liée au Covid-19 et la fin prévue du financement des Espaces Info-Energie par l'Ademe au 31 décembre 2020. La crise sanitaire a impacté de nombreuses actions initialement prévues telles que les soirées d'information grand public, les visites de sites, les permanences délocalisées, etc. Cependant, le nombre de contacts enregistrés en 2020 est resté très élevé et on a relevé à compter de septembre 2020 une forte augmentation des appels redirigés depuis le site national FAIRE.



Concernant l'avenir de l'Espace Info-Energie, un travail a été mené tout au long de l'année afin de pérenniser cette mission, en répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région pour la création des guichets de la rénovation énergétique en Occitanie.

### Pas de trêve pendant la crise

La majorité des demandes ont concerné les aides financières relatives aux travaux de rénovation, en lien avec la mise en place de *MaPrimRénov* depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 en remplacement du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) pour les ménages sous plafond Anah. L'offre de financement proposée par Action Logement a aussi contribué à ce flux continu de demandes sur les aides financières, ainsi que la notoriété croissante du site national FAIRE. Plus classiquement, les questions sur les installations photovoltaïques et l'auto-consommation électrique ont été des sujets fréquents et récurrents d'appels ou d'assistances en 2020.

### Des actions de sensibilisation

L'Espace Info-Energie a réussi à maintenir 6 actions de sensibilisation :

- 14 janvier : expo *Vivre et Construire avec le Climat* en partenariat avec le CDI du collège collège Rosa Park de Lézignan. Présentation et travail avec 3 classes de 25 élèves;
- 7 & 16 février : une 1/2 journée d'informations sur la rénovation des logement puis une 1/2 journée de rendez-vous individuels avec les porteurs de projets à Cazalrenoux;



Action pédagogique au collège Rosa Park à Lézignan le 14 janvier

- 26 février : soirée de la thermographie et présentation des aides financières, en partenariat avec Carca Agglo sur la commune de Rustique;
- 2 août : stand sur la foire bio de Couiza déplacée et ramenée à une journée, sur le site de St Polycarpe;
- 6 octobre : soirée de sensibilisation auprès des professionnels organisée par le PETR Lauragais en partenariat avec la CMA, le CAUE et Octéha;
- 4 novembre : Forum départemental Accel'Air, version 100% digitale. 2h de conseils aux particuliers sur l'auto-consommation solaire photovoltaïque.

## Des partenariats pérennes

Le partenariat initié depuis 2018 avec Carcassonne Agglomération s'est poursuivi en 2020, essentiellement par le biais des permanences dans les locaux du PRéAU (Pépinière de la Rénovation Énergétique à Accompagnement Unique) lors des périodes d'ouverture de ces locaux. Une quarantaine de conseils personnalisés ont été ainsi délivrés sur rendez-vous.

Le Réseau Eco Habitat de l'Aude (Réa) s'est transformé en Réva (Réseau de l'éco-construction en Vallée de l'Aude) et bénéficie depuis mars 2020 d'une aide financière qui lui a permis d'embaucher un animateur. Le CAUE participe à ce réseau

en organisant des visites de chantiers ou de rénovations exemplaires, excepté en 2020 en raison du contexte sanitaire.

## Petite histoire de l'EIE avant d'écrire une nouvelle page...

Depuis 2004, le CAUE de l'Aude était porteur d'un Espace Info-Energie comme 15 autres CAUEs en France, dont 5 en Occitanie.

Les missions complémentaires des EIE et des CAUE, tant en terme de sensibilisation, de conseils ou d'information du grand public sur les thématiques des économies d'énergie, de la rénovation énergétique, du bioclimatisme, ou des énergies renouvelables, ont permis de développer et d'entretenir durant toutes ces années une cohérence complète entre les deux équipes. Financée à hauteur de 0,7 ETP durant les quatre premières années (2004 à 2008), la mission EIE est passée à 1,9 ETP par la suite, et ce jusqu'en 2020. Au fil des ans, ce ne sont pas moins de 7 conseillers qui ont participé à l'activité de l'EIE, conseillant près de 10 000 audois-es.



Les conseillers de l'Espace Info Energie depuis 2004 :

- Franck Turlan : 2004 -> 2012
- Xavier Phan : 2006 -> 2016
- Cyril Deloche : 2008 -> 2013
- Aude Le Goff : 2012 -> 2015
- Pauline Van Leeuwen : 2013 -> 2020
- Yves Gambier : 2015 -> 2020
- Christophe Dumontier : 2016 -> 2020

# Quel chauffage choisir pour remplacer une chaudière au fioul ?

Le chauffage central à granulés bois se présente actuellement comme le système le plus performant pour remplacer une chaudière au fioul.

Comme une installation de chauffage central au fioul, le chauffage central à granulés bois se compose d'une chaudière et d'un stockage (silo) qui vient à la place de la cuve à fioul. Le granulé bois est livré par camion souffleur et le fonctionnement de la chaudière à granulés est entièrement automatique. Tout comme avec le fioul, une chaudière à granulés bois fonctionne à haute température, ce qui permet de conserver l'installation hydraulique déjà en place. Le silo de stockage est à placer dans un local sec de manière à conserver le taux d'humidité du granulé (environ 8%).

## Sonder la température extérieure

Pour réguler la température, utilisez un thermostat d'ambiance. Vous pouvez également installer une sonde de température extérieure pour ajuster la température de l'eau. En effet, une température extérieure basse sollicite une eau plus chaude et, inversement, une température extérieure clémente demande une eau moins chaude, d'où des économies réalisées sur le chauffage de l'eau. Demandez à votre installateur de paramétrer la courbe de chauffe (loi d'eau) si vous installez une telle sonde.

Pensez à équiper vos radiateurs de robinets thermostatiques, à l'exception de ceux placés dans la salle de bain et l'entrée. Pas de robinets thermostatiques non plus dans la pièce où est installé le thermostat d'ambiance car ces deux systèmes sont incompatibles.

Suite à toute intervention sur le circuit hydraulique d'un chauffage central

(changement chaudière, remplacement ou installation d'un radiateur...), il est conseillé de procéder à une opération de débouage de manière à nettoyer l'installation de toute salissure due à l'intervention (billes d'étain de soudures, limailles, chiffons...).

## Le coût d'installation

Pour une maison de 100m<sup>2</sup>, l'installation d'une chaudière à granulés bois avec son silo coûte entre 16 000 et 18 000 euros TTC environ. Il faudra prévoir un entretien annuel de la chaudière, évalué à 150 euros TTC environ.

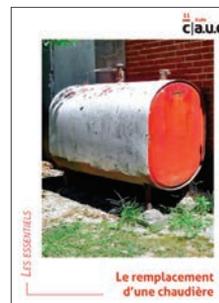
## Les aides financières

L'Etat incite au remplacement des chaudières au fioul via des aides financières :

- les Certificats d'Economie d'Energie (CEE),
- l'aide MaPrimeRénov',
- l'aide ANAH Sérénité.

Elles sont conditionnées aux revenus du foyer (revenu fiscal de référence).

La réalisation des travaux par un artisan Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) est obligatoire pour avoir droit à ces aides financières (consulter les site : FAIRE.fr)



Ce mini-guide de la collection *Les Essentiels* passe en revue les différentes alternatives au système de chauffage central au fioul. Disponible en téléchargement sur : [www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources](http://www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources)

# Sensibilisation du public



©Vincent Fillon - Musée de Lodève, Agence d'architecture, de design et de scénographie Projectiles

# La restauration de Notre-Dame de Paris en débat

En partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'école de Chaillot, la Fédération nationale des CAUE, la Cité de Carcassonne et le Centre des Monuments Nationaux.

6 février - 23 avril

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine a consacré à l'édifice sinistré un cycle de conférences : « Notre-Dame au fil des siècles. Hardiesse et idéal (XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) ». Proposées en direct sur grand écran, elles ont alimenté le débat sur le projet de restauration de la cathédrale.

L'incendie qui a ravagé la cathédrale le soir du 15 avril a suscité une très forte émotion. Le sujet de la restauration, objet de controverses, a divisé les tenants de la restauration à l'identique et ceux prônant une approche contemporaine. Loin de tout parti-pris, ces conférences ont permis de poser les enjeux et d'ouvrir un dialogue salubre :

- Pourquoi faire renaître Notre-Dame ? La cathédrale dans les turbulences et recompositions de la France moderne (XIX<sup>e</sup> siècle)
- Restaurer et bâtir : Viollet-le-Duc au cœur du chantier
- Notre-Dame, cathédrale du XX<sup>e</sup> siècle et symbole national.



Les conférences ont attiré un public de passionnés. Elles ont été retransmises à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement de l'Aude et la soirée de clôture au Château Comtal à la Cité de Carcassonne a dû être annulée en raison du confinement.

## #Mon intérieur confiné

22 avril - 06 juillet

Confinés dans nos logements, la question du cadre de vie est devenue cruciale. Afin de documenter cette situation exceptionnelle, le CAUE a organisé une collecte photographique sur les réseaux sociaux sous le hashtag #monintérieurconfiné.

Les photos ont été publiées chaque semaine sur le site internet et les réseaux sociaux du CAUE. Environ 60 contributions ont été collectées et ont révélé des ressentis contrastés concernant la relation des habitants à leurs espaces intérieurs. L'initiative a été saluée par un grand article dans *Midi Libre* et par une interview sur *RCF Aude*.

**LA CRISE DU COVID-19 AUDE**  
HABITER AUJOURD'HUI

**Mon intérieur confiné, une collecte photo organisée par le Conseil en architecture de l'Aude**

**Plus l'édifice est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer.**

**Plus l'édifice est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer.**

**Plus l'édifice est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer.**

**Plus l'édifice est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer. Plus il est ancien, plus il est difficile de restaurer.**





### Alain D., Sigean le 12 avril Lundi de Pâques

*Pas question de ne pas faire Pâquette ! Alors, pique-nique sur l'herbe et sa traditionnelle omelette... en mode confiné. On ne fait pas d'omelette sans casser... les habitudes.*

### Lucile & Manon, Paris le 29 avril Le salon

*Avant le confinement, il ne se passait pas grand-chose dans le salon parce que la vie à Paris se passe surtout à l'extérieur. Aujourd'hui, il est devenu notre lieu de vie principal, le centre de l'appartement : une zone de télétravail a été installée (avec la table qui était dans l'entrée) et la table basse est devenue une zone d'activités en tout genre.*



### Anaïs, Gautier et Ambre, Toulouse le 4 mai L'étendoir

*3 étudiant-e-s dans 55m<sup>2</sup>. Nous avons déplacé la table à manger en nous disant que l'espace offert permettrait à l'étendoir d'être mis contre le mur, de sorte à libérer la fenêtre : la photo montre notre échec. C'est à cet endroit qu'on pose nos chaussures en rentrant des courses (sauf Gautier). Derrière on peut deviner, entre les bâtiments, les quelques espaces verts que nous offre la résidence.*

## Actions pédagogiques jeune public en milieu scolaire

7 février

### Atelier scolaire à Cazalrenoux

18 élèves de CE2, CM1 et CM2 du regroupement scolaire de Génerville ont participé à un atelier de sensibilisation au patrimoine rural animé par le CAUE. Cette animation prenait place dans le cadre du projet environnemental de la commune et de la réflexion sur la requalification des espaces publics accompagnée par le CAUE.



18 septembre

### Les Enfants du Patrimoine

« Regardons nos villages » à Caunes-Minervois, Coursan et Talairan

À la veille des Journées européennes du Patrimoine, la Fédération nationale des CAUE et leurs partenaires proposent une journée de sensibilisation au patrimoine adaptée à la jeune génération. En 2020, 160 élèves des écoles élémentaires de Coursan, Talairan et Caunes-Minervois guidés par des architectes du CAUE de l'Aude et des bâtiments de France ont participé à un rallye-photo et à un atelier de dessin dans les centres anciens de leurs communes. Dans certaines classes s'est tenu également un atelier de fabrication de maquette permettant d'explorer la 3<sup>e</sup> dimension et d'appréhender la notion d'espace public.

#### Redécouvrir le patrimoine local à hauteur d'enfant

À partir de photographies numérotées, les élèves partent à la recherche de détails choisis dans l'espace public et sur les façades par les animateurs. À travers ce jeu de piste, le patrimoine commun prend une dimension inédite : le regard s'éduque et les élèves redécouvrent avec surprise,



étonnement ou perplexité, leur cadre de vie et leur environnement quotidien. Défini en amont avec l'école, le périmètre de l'activité tient compte de la sécurité des enfants. Il est circonscrit à la place et à quelques rues du centre ancien, à proximité de l'école.

Puis les élèves dessinent à main levée une façade choisie. Devant leurs yeux étonnés, la façade s'anime, devient objet de curiosité, le sujet d'une histoire. À travers ces activités, l'élève s'initie au croquis, à la notion d'échelle, et commence à apprécier les différences de styles et la composition.



# Journées Nationales de l'Architecture

En partenariat avec la DRAC Occitanie

Les JNA visent à familiariser le grand public à l'architecture en lui donnant des clés de compréhension de cette discipline qui façonne les territoires et notre quotidien.

**17 octobre**

## **Conférence-projection : « Photographie et logement : regard sur l'intime »**

En appartement, maison ou résidence, nos logements sont devenus entre mars et mai 2020 des espaces de confinement. Une autre façon de les occuper s'est installée pour faire place à de nouveaux usages : télétravailler, faire la classe aux enfants, faire du sport... Le CAUE est revenu sur cette expérience du confinement par le biais d'une conférence du photographe-plasticien Claudio Isgro sur le logement et l'intime, ainsi qu'avec la projection des images de la collecte photographique #monintérieurconfiné dans le cadre d'une installation.



**17 et 18 octobre**

## **Conférence et visite de musée avec l'Agence Projectiles**

Le CAUE a mis en lumière une pratique du métier d'architecte qui voisine avec les champs du design et de la scénographie en invitant l'atelier d'architectures Projectiles. Cette équipe reconnue envisage cette pluridisciplinarité des pratiques comme une attitude alternative, un enrichissement du projet architectural. Daniel Mészáros, architecte cofondateur de l'atelier avec Reza Azard et Hervé Bouttet a donné une conférence pour présenter son travail. Il a notamment expliqué sa démarche pour la réhabilitation du Musée de Lodève dans l'Hérault. Une superbe réalisation que le public est allé visiter le lendemain, guidé par l'architecte.



## Information & communication

Dans le cadre de sa mission d'information, le CAUE développe sa présence dans les médias par le biais des relations presse et de la communication. Il publie également des chroniques et réalise des émissions de radio.

Les actions du CAUE et de l'Espace Info-Énergie fait l'objet de communiqués de presse, et pour certaines de conférence de presse. Les retombées sous forme d'articles, de reportages radio et télévisés créent un « bruit de fond » tout au long de l'année dans les médias locaux, régionaux voire nationaux, avec des temps forts en prise avec l'actualité ; les journalistes sont ainsi des familiers de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

### Sur le web

La visibilité des actions et missions du CAUE passe aussi par le site web de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie ([www.les-caue-occitanie.fr](http://www.les-caue-occitanie.fr)) : 167 405 pages vues en 2020. Le nombre d'abonné.e.s à la page Facebook a dépassé durant la première période de confinement la barre des 1000 abonnés. Une étape symbolique qui vaut 1000 « merci » ! Une page Instagram a été créée en 2020 et compte 466 abonnés.



### Sur les ondes «Le Mag' de l'environnement »

Un partenariat est engagé depuis 2012 avec RCF Pays d'Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette, Contact FM et Radio Lengua d'Oc dans le cadre de ce magazine radiophonique hebdomadaire sur la protection de l'environnement et le développement durable. D'une durée de 25 minutes, ce magazine d'information et de témoignages est coproduit par sept structures

audioises: Eco-citoyenneté, Nature et Progrès, la LPO Aude, le COVALDEM, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, Écolocal et le CAUE de l'Aude qui en assure la coordination.



### Nos émissions

*Regards d'étudiants en architecture et paysage sur les inondations ; Mon intérieur confiné ; L'isolation à tout prix ? ; Energie solaire photovoltaïque et autoconsommation ; Quelle place pour les habitants dans un projet d'aménagement ?*

### Dans la presse départementale «Habiter aujourd'hui »

Un partenariat est développé de longue date avec *L'Indépendant-Midi Libre* sous la forme d'une chronique périodique animée par le CAUE de l'Aude : *Habiter Aujourd'hui*. Cette chronique traite en alternance de thèmes liés à l'habitat, à la culture architecturale, aux économies d'énergie ou encore à l'environnement, sous une forme adaptée au grand public. En raison du COVID, le nombre de parutions a été diminué en 2020.

### Nos chroniques

*Ma prime Rénov' et les aides à la rénovation énergétique ; De l'air neuf dans nos habitations ; Confortable chez soi avec « Habiter Mieux » ; Mon intérieur confiné ; Une maison fraîche en été ; L'eau chaude solaire dans la maison ; Neutraliser le froid ; Utilité et évolution du diagnostic de performance énergétique ; Regards sur le logement.*

## Les ressources documentaires

Le CAUE produit des expositions ainsi que des mini-guides techniques et des livrets pédagogiques. Il produit ou réalise également des films documentaires. Ces supports sont disponibles au centre de ressources du CAUE qui comprend par ailleurs une bibliothèque spécialisée.



Photo @Thierry Girard

### L'espace documentaire

À mi-étage du bâtiment du CAUE, une grande bibliothèque accueille le particulier et l'accompagne dans ses recherches documentaires. Le fonds se compose :

- d'ouvrages généralistes et thématiques sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et l'énergie;

- de revues spécialisées et professionnelles;
- de documents audios et vidéos.

La consultation sur place des documents est libre et gratuite (9h -12h30, 14h -17h du lundi au mercredi). Avant de se déplacer, il est possible d'interroger une base de données en ligne qui répertorie l'ensemble des ouvrages disponibles :

[http://www.pmb.caue11.fr/opac\\_css/](http://www.pmb.caue11.fr/opac_css/)

Pour limiter la propagation du COVID, le centre de ressources a été fermé au public de mars à décembre 2020.

### Dernières publications

La collection « Les Essentiels » s'est enrichie de deux nouvelles publications :

#### « Construction d'une habitation »

Ce mini-guide donne une vision de l'ensemble des étapes à franchir pour un projet de construction neuve. Il permet également d'évaluer la faisabilité du projet en intégrant les indicateurs financiers à prendre en compte, frais de construction mais aussi frais annexes.

#### « Isolation de la toiture »

La toiture représente environ 30% des déperditions thermiques d'un logement et est la principale cause de surchauffe en été. Ce mini-guide présente plusieurs solutions techniques ainsi que les dispositifs d'aides financières pour les particuliers.



Le CAUE a par ailleurs actualisé ses *Guides pratiques sur les documents d'urbanisme* à destination des particuliers. Nos publications sont disponibles en ligne : [www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources](http://www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources)

### Nos expositions en prêt

Elles sont mises à la disposition des établissements d'enseignement, des lieux culturels et des communes, gratuitement et sur signature d'une convention de prêt. En 2020, la fermeture des établissements recevant du public pour raisons sanitaires a réduit drastiquement les réservations. *Vivre et Construire avec le Climat* a pu toutefois être montrée en janvier au Collège Rosa Parks à Lézignan.

L'équipe du CAUE a traversé cette année de crise sanitaire en s'appuyant sur ses valeurs. Le maintien du service au public et le souci de préserver le « vivre ensemble » malgré le télétravail, ont été les priorités du personnel.

L'équipe s'est mobilisée dès le 1<sup>er</sup> confinement pour assurer la continuité de ses services. Elle s'est adaptée, pas à pas, aux évolutions de la réglementation sanitaire.

Après que l'accueil du public a été suspendu, les salariés organisés en télétravail ou sur site ont continué d'assurer leurs missions. Le conseil aux particuliers s'est poursuivi par téléphone, mail ou visioconférence. Les chargés d'études, dès que cela a été autorisé, sont retournés dans les communes pour les visites de terrain. Ils ont pu notamment commencer à accompagner les nouveaux élus de 2020 dans leurs projets. Le secrétariat est resté ouvert.



Jardin de la Maison de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude, siège du CAUE @Thierry Girard

## La cohésion de l'équipe

Dans un souci de maintenir la cohésion de l'équipe, les réunions de coordination qui avaient lieu habituellement tous les 15 jours ont pris un rythme hebdomadaire. Des pauses-café zoom ont permis d'ouvrir un espace de discussion sur le ressenti de chacun dans cette situation de crise inédite.

Les personnels ont été force de proposition, des idées innovantes ont vu le jour, stimulées par le caractère exceptionnel de la situation. Soutenue par le personnel et notamment les représentants du CSE, la direction a su adapter la structure de façon à préserver la santé de tous. Il est apparu néanmoins que la transversalité du travail réalisé en CAUE pouvait pâtir du distanciel. Ainsi, entre deux confinements, les

personnels ont retrouvé avec profit les échanges formels et informels qui font la vie de l'équipe.

C'est sur le plan de la sensibilisation que la frustration s'est faite surtout sentir. Ne pouvant plus recevoir ni aller au-devant de nos publics, nous avons dû renoncer à une partie de notre programmation, notamment culturelle. Le goût du partage et de la transmission sont pour l'équipe des valeurs fortes et nous avons préféré reporter nos événements publics plutôt que de les transposer dans un format virtuel.

Enfin, au regard de la crise du COVID, l'équipe s'est sentie confortée dans son message auprès des collectivités pour favoriser l'émergence de projets responsables, économes, adaptés et cultivant la sobriété.

## Formation professionnelle du personnel

- La ville en jeux: 2 jours à Paris (1 salarié)
- Les autorisation d'urbanisme: 1 jour en visio (1 salarié)
- Le paysage des projets d'architecture; une boîte à outils pour les architectes: 6 jours en visio (1 salarié)
- AMA: 1 jour à Carcassonne (1 salarié)
- Eau dans la ville durable: 2 jours à Toulouse (3 salariés)
- Palo Alto: 2 jours à Paris (1 salarié)
- Confort d'été IZUBA: 3 jours en visio (3 salariés)
- Les fondamentaux de la communication numérique: 3 jours en visio (1 salarié)

## L'équipe du CAUE



**Yasmina ABOUMAJD**  
architecte,  
directrice



**Carine BIASUTTI**  
secrétariat  
comptabilité  
accueil



**Marie BARDET**  
communication  
centre de  
ressources



**Juliette CARRÉ**  
paysagiste  
conseiller



**Éric CIAPPARA**  
formation  
suivi études  
communales



**Christophe DUMONTIER**  
conseiller  
énergie



**Yves GAMBIER**  
conseiller  
énergie



**Marion GERBER BENOI\***  
architecte  
conseiller



**Laurie GLEIZES**  
architecte  
conseiller



**Anne JOURDAN**  
architecte  
conseiller



**Arthur PEYNE**  
architecte  
conseiller



**Patricia RANZA**  
architecte  
conseiller



**Sarah MACHLINE\***  
architecte  
conseiller



**Pauline VAN LEEUWEN**  
architecte  
conseiller

### \* **Mouvements de personnel**

Sarah Machline a été salariée en CDD à compter du 5 octobre.  
Marion Gerber Benoi a quitté la structure à la date du 31 octobre.

### **Stagiaire**

Julie Thomas, étudiante à l'école de Sciences politiques de Toulouse, de mars à août 2020.



